



KNOWLEDGE PLATFORM ON INCLUSIVE DEVELOPMENT POLICIES

Burkina Faso-etude pays sur les mesures et l'impact de la COVID-19

By **Madeleine Wayack Pambè, Dorte Thorsen
and Akosua K. Darkwah**

Publié juin 2021

Auteurs

By Madeleine Wayack Pambè, Dorte Thorsen, and Akosua K. Darkwah

Support

INCLUDE Secretariat

Résumé exécutif

La pandémie de la Covid 19 est apparue au Burkina Faso dans un contexte économique, politique et sociale difficile. Cette situation est exacerbée par la crise sécuritaire que connaît le pays depuis l'année 2016. La pandémie de la Covid 19 vient ainsi ajouter une tension supplémentaire aux ressources du pays dont deux cinquièmes de la population (40%) vit dans la pauvreté. L'objectif de cette étude était d'analyser l'inclusivité des stratégies adoptées et des mesures prises pour lutter contre la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso. Elle a examiné plus particulièrement, si et comment les différentes parties prenantes ont été impliquées dans la définition et la mise en œuvre des réponses proposées, ainsi que les aspects multidimensionnels des conséquences de ces réponses sur les différents groupes de populations vulnérables. L'étude a adoptée une approche féministe intersectionnelle permettant, au-delà du genre, de prendre en compte divers groupes de populations marginalisées, telles les vieilles personnes, les personnes vivant avec un handicap, les enfants de la rue, les populations du milieu rural, la population carcérale, ou encore les populations défavorisées sur le plan socioéconomique.

Les analyses sont basées sur une revue documentaire axée sur la covid 19, faite à travers la presse en ligne et des documents de politiques gouvernementales. Ces analyses cherchent à répondre à des questions qui interrogent la manière dont les marqueurs de différence et de vulnérabilité entre les sous-groupes de population ont été pris en compte dans les réponses à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso. Les diverses dimensions explorées dans les analyses pour répondre à ces questions sont présentées ci-dessous.

Réponses initiées par le gouvernement visant la contention de la pandémie

Plusieurs types de mesures visant à freiner la diffusion du virus de la Covid-19 au sein de la population ont été pris dès l'apparition des premiers cas au Burkina Faso au mois de mars 2020 . Ces mesures ont d'abord porté sur l'organisation du système de santé dans la prise en charge les malades, le suivi des cas contacts et le dépistage. Des décisions fortes ont également été prises relativement à la restriction des libertés individuelles, au transport et sur le plan politique. Il s'agissait de l'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes et l'instauration d'un couvre-feu sur toute l'étendue du territoire. Ces dernières mesures ont conduit à la fermeture de lieux d'activités économiques qui occupent la majeure partie de la population active dans les villes, à savoir les marchés, les lieux de restauration et de divertissement, de même qu'à celles des établissements scolaires. La mobilité spatiale des individus a également été réduite avec la fermeture des frontières terrestres et aériennes, de même que la mise en quarantaine des villes ayant des personnes contaminées.

Réponses initiées par le gouvernement et la société civile pour atténuer l'impact économique et social des mesures de lutte contre la pandémie

Deux semaines après les décrets instaurant la limitation de la mobilité et des activités des populations, le gouvernement annonçait une série de mesures destinées à atténuer les conséquences de ces dernières sur les conditions de vie des individus. Celles-ci ont d'abord concerné les acteurs du secteur économique y compris les personnes travaillant dans les marchés, ainsi que les catégories de personnes identifiées comme étant vulnérables. Une batterie de mesures fiscales a été prise en faveur des entreprises. Des mesures ont également été prises par le gouvernement pour une sécurisation des stocks de produits de grande consommation (le sucre, le lait, le riz, l'huile, le savon, etc.) et pour garantir la disponibilité des stocks, avec un renforcement des dispositifs de lutte contre le stockage clandestin et le contrôle des prix sur tout le territoire national. Une prise en charge a été faite par le gouvernement des coûts de fonctionnement des personnes travaillant dans les marchés. Concernant le reste de la population, des subventions ont été faites pour l'accès à deux services de base, à savoir l'eau et l'électricité. Une partie substantielle de ces mesures a surtout concerné les populations urbaines, même si dans les discours il était régulièrement rappelé que le milieu rural « n'était pas oublié ». Les actions menées envers les catégories de populations identifiées comme étant particulièrement vulnérables ont été menées, à la fois par le gouvernement et les membres de la société civile, ainsi que les partenaires

au développement. Elles ont consisté essentiellement en des distributions de vivres, et pour les plus démunies, en des transferts monétaires sur trois mois.

Des mesures d'atténuation des conséquences de la fermeture des établissements scolaires ont également été prises dans le secteur de l'éducation, surtout pour les niveaux d'enseignement primaire et secondaire. Un mois après, le Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) présentait un plan de réponse pour la continuité éducative dans le contexte de la pandémie comportant cinq objectifs, parmi lesquels figuraient la continuité pédagogique ainsi que l'agenda de réouverture des classes assorti de mesures particulières pour respecter les gestes barrières au sein des établissements. La continuité pédagogique devait se faire essentiellement à travers les canaux numériques et les médias. Face à la difficulté de remplir des conditions sanitaires correctes pour une reprise des cours, celle-ci a été limitée aux seules classes d'examen. Pour les classes intermédiaires, l'année scolaire a été validée à partir des acquis obtenus avant la fermeture des écoles au mois de mars.

Degré d'inclusivité des stratégies et actions de lutte contre la pandémie

Peu impliquées dans la définition des réponses apportées à la pandémie au début de son apparition dans le pays, les populations et la société civile ont, par leurs réactions face à certaines mesures, modifié le cours de ces dernières et atténué quelque peu leurs impacts négatifs. Bien que faite de façon spontanée et non coordonnée, l'implication de la société civile sur le terrain a également permis une plus grande inclusivité des mesures, particulièrement la prise en compte de certaines couches de populations vulnérables qui n'avaient pas été explicitement ciblées par le plan gouvernemental de riposte.

Fondements des réponses gouvernementales à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso

Les fondements des réponses du gouvernement burkinabè à la pandémie de la Covid 19 peuvent être déterminées à travers la lecture des mesures prises et leur chronologie, à l'aune à la fois de la situation sociale, politique et économique préexistante à la pandémie, ainsi que des débats et développements menés sur celle-ci aux échelles régionale et internationale. Concernant le climat social, politique et économique au niveau intérieur, les premières mesures prises telle la fermeture des établissements scolaires, ont été reçues par certaines franges de la population comme une volonté du gouvernement de profiter de la crise sanitaire pour se dérober aux difficultés sociales internes. La temporalité des décisions coïncidant souvent avec celles prises en France a également amené les populations à questionner l'indépendance du gouvernement dans la prise de décision, de même que la légitimité des mesures prises et leur adéquation avec la situation du pays.

Gouvernance, relations de pouvoir et réactions populaires aux réponses à la pandémie

Le climat de défiance envers la classe politique et dirigeante qui prévaut au Burkina Faso depuis l'insurrection de 2014 a occasionné une gestion de la pandémie prudente pour ce qui est des actions de corruption potentielle qu'elle aurait pu engendrer. En effet, cette gestion s'est faite sous une pression sociale permanente. De ce fait, la gouvernance sociale et politique n'a presque pas été impactée par les réponses élaborées par le gouvernement burkinabè pour affronter la pandémie de la Covid-19.

Une gestion de la pandémie sous une pression sociale permanente

La gestion de la pandémie au Burkina Faso s'est faite dans un contexte de contestation permanente (dans la rue, les médias et les réseaux sociaux) de l'autorité publique ainsi que de pressions de la part de la société civile, des partis politiques de l'opposition et de divers corps de métiers, pour inciter le gouvernement à prendre les mesures idoines pour circonscrire la pandémie et limiter ses effets négatifs sur les populations. La levée des mesures barrières comme le couvre-feu et la fermeture des lieux de commerce et de restauration s'est faite suite à des manifestations de populations.

Sigles et acronymes

ABSFM	Association Burkinabè des Sages-femmes et Maïeuticiens
CDPH	Convention relative aux droits des personnes handicapées
CHU	Centre hospitalier universitaire
CM	Centre médical
CMA	Centre médical avec antenne chirurgicale
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
COGES	comités de gestion des écoles
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
CORUS	Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires
COVID-19	Coronavirus disease 2019
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
EDS-BF	Enquête démographique et de santé
EMC	Enquête Multisectorielle continue
IDH	Indice de développement humain
INSD	Institut nationale de la statistique et de la démographie
ISSP	Institut supérieur des sciences de la population
IUTS	Impôt unique sur les traitements et les salaires
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MESRSI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
MFSNFAH	Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire
MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
MS	Ministère de la santé
MSF	Médecins Sans Frontières
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNPS	Politique nationale de protection sociale
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
REMEHBS	Réseau Mère Enfant des Hauts Bassins
RENLAC	Réseau national de lutte contre la corruption
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SIG	Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso
SNPE	Stratégie nationale de protection de l'enfant
SOBUPED	Société Burkinabè de pédiatrie
SOGOBO	Société des Gynécologues et Obstétriciens du Burkina
TdH	Terre des Hommes
TIC	Technologies de l'information et de la communication

Table of contents

Résumé exécutif.....	3
Sigles et acronymes	5
Chapter 1. Introduction	7
Chapter 2. Méthodologie de l'étude	8
Chapter 3. Contexte socio-économique du Burkina Faso	9
3.1 Contexte économique du Burkina Faso.....	9
3.1.1 Situation en matière de revenus et de pauvreté.....	9
3.2. Des rapports de genre inégalitaires.....	12
3.3 Dispositifs règlementaires en matière de protection sociale	12
3.4 Un climat politique, social plombé par la crise sécuritaire.....	13
3.4.1 La gouvernance politique.....	13
3.4.2 La situation sécuritaire.....	13
3.4.3 L'accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC)	15
Chapter 4. Réponses (ou mesures) apportées a la pandémie de la covid-19 au Burkina Faso.....	16
4.1 Réponses initiées par le gouvernement	17
4.1.1 Réponses dans le secteur de la santé et réponses visant la limitation de la diffusion de la pandémie	17
4.1.2 Mesures relatives au secteur de l'éducation scolaire	18
4.1.3 Réponses visant l'atténuation des impacts économiques de la pandémie	20
4.2 Réponses émanant des organisations de la société civile.....	21
4.3 Innovations nées de la pandémie et implication de la communauté scientifique.....	22
4.4 Inclusivité des stratégies et réponses politiques à la Covid 19.	23
Chapter 5. Synthèse sur les réponses a la pandémie de la COVID 19 au Burkina Faso.....	26
5.1 Les fondements des réponses à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso	26
5.2 Gouvernance, relations de pouvoir et réactions populaires aux réponses à la pandémie	27
5.3 Une gestion de la pandémie sous une pression sociale permanente	29
Chapter 6. Conclusion	32
Bibliographie.....	34
Pages web consultées du 5 au 8 octobre 2020	35
Annexes	37
Annexe 1. Contexte du pays	37
Annexe 2. Indicateurs relatifs aux conditions sociales préexistantes à la pandémie de la Covid-19..	38
Annexe 3. Catégories de personnes susceptibles de bénéficier des mesures de soutien à la COVID-19 ou de se conformer aux directives.....	42
Annexe 4. Financements des réponses à la Covid 19.....	45

Chapter 1. Introduction

L'épidémie de la Covid 19 a débuté à Wuhan en Chine en fin décembre 2019. Le 30 janvier 2020, elle était déclarée par l'OMS comme une urgence de santé publique de portée internationale. Le premier cas de Covid-19 en Afrique de l'Ouest a été enregistré au Nigéria en fin février 2020. Un mois après, le virus s'était propagé dans l'ensemble des 17 pays de la sous-région. Les premiers cas ont été confirmés au Burkina Faso le 09 mars 2020. À l'instar de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le Burkina Faso a pris très vite des mesures pour freiner la propagation de la maladie. Celles-ci se déclinaient en la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, la fermeture des établissements d'enseignement, le confinement des personnes infectées, l'instauration d'un couvre-feu, la mise en quarantaine de certaines villes, l'interdiction ou la restriction des entrées et sorties du territoire national. Le gouvernement burkinabè a également dans la foulée, mis en place des mesures pour pallier aux impacts socio-économiques de ces mesures sanitaires sur les populations.

Cette étude a pour but d'analyser l'inclusivité des stratégies adoptées et des mesures prises pour lutter contre la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso. Elle examine plus particulièrement, si et comment les différentes parties prenantes ont été impliquées dans la définition et la mise en œuvre des réponses proposées, ainsi que les aspects multidimensionnels des conséquences de ces réponses sur les différents groupes de populations vulnérables. La démarche adoptée est une approche féministe intersectionnelle qui permet au-delà du genre, de prendre en compte divers groupes de populations marginalisées, telles les vieilles personnes, les personnes vivant avec un handicap, les enfants de la rue, les populations du milieu rural, la population carcérale ou encore les populations défavorisées sur le plan socioéconomique. Sur la base d'une revue documentaire axée sur la covid 19 faite à travers la presse en ligne et des documents de politiques gouvernementales, l'analyse cherche à répondre à des questions qui interrogent la manière dont les marqueurs de différence et de vulnérabilité entre les sous-groupes de population ont été pris en compte dans les réponses à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso. Les questions posées sont ainsi de savoir : i. si et comment les politiques et programmes mises en œuvre pour répondre à la pandémie prennent en compte les différentes catégories de personnes marginalisées, notamment celles identifiées dans les documents de politique. ; ii. L'influence que les groupes de pression ont exercé sur ces politiques et programmes ; iii. Jusqu'où les mesures existantes et prises antérieurement pour atténuer les effets néfastes des différentes crises que connaît le Burkina Faso ont aidé à éclairer les réponses à la Covid-19 et si leurs objectifs d'inclusion et leurs définitions ont été reproduits sous une forme ou une autre et si et comment les adaptations des politiques et des programmes pendant la pandémie ont affecté des groupes cibles spécifiques, iv. Quelles stratégies a adopté l'État pour atteindre la population, pour gérer les communications sur les mesures d'atténuation, et ce que l'éventail des réactions de la population renseigne sur la relation entre l'État et ses citoyens ; v. Quelles innovations potentielles ont émergé des réponses.

La suite du document se structure de la façon suivante : après avoir présenté le contexte social, économique et politique du Burkina Faso au moment de l'apparition de la covid 19 dans le pays, la méthodologie de l'étude sera précisée. Par après, les différentes dimensions des questions exposées ci-dessus seront traitées dans des sections spécifiques ou regroupées pour certaines selon la pertinence, pour enfin fournir une conclusion.

Chapter 2. Méthodologie de l'étude

Plusieurs sources documentaires ont été mobilisées pour les analyses faites dans cette étude. Il s'agit des documents de programmes et politiques nationales existants, des rapports d'activités ou rapports d'études produits par les ministères, des documents et rapports élaborés par le gouvernement, les associations ou autres acteurs de la société civile rendant compte des actions menées sur la pandémie, des pages web des sites d'institutions nationales et internationales, des articles de presse en ligne.

Les informations recueillies à partir des documents de programme et de politique, des rapports et des sites institutionnels ont servi premièrement à présenter un état des lieux du contexte politique, économique, social et économique dans lequel se trouvait le Burkina Faso au moment de l'apparition de la pandémie de la Covid 19 sur son territoire. Ils ont également servi à préciser les dispositifs existants en matière de prise en charge des groupes de populations vulnérables, ainsi que leur potentialité d'inclusion.

Les données ayant servi pour l'analyse de la gestion de la pandémie proviennent essentiellement de sites de la presse privée en ligne, et d'un site d'information gouvernemental. Il s'agit, pour la presse nationale, pour la grande majorité des articles, du site d'information *lefaso.net* qui est le premier organe de la presse en ligne au Burkina Faso. Quelques articles ont également été obtenus à travers un autre site de presse en ligne *Burkina24*. *Lefaso.net* est un site très populaire servant de relais d'informations aux différents secteurs de la vie politique, sociale et économique du pays. Il publie des tribunes écrites aussi bien par des universitaires que des activistes ou d'autres membres de la société civile résidant au Burkina Faso où à l'extérieur du pays. *Lefaso.net* fournit des comptes rendus réguliers des activités étatiques, des ONG et associations, des universités et centres d'enseignement. Le Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso (SIG) publie quant à lui des communiqués et compte-rendu sur l'action gouvernementale.

Les informations ont été récoltées sur une période qui s'étend du 09 mars, date de début de la pandémie, au 30 septembre 2020. La recherche a été faite en ce qui concerne le site *lefaso.net* et le SIG, dans les dossiers que chacun de ces sites consacre à la pandémie de la Covid 19, et qui compilent toutes les informations détenues par le site sur le sujet. Pour les autres sites, la recherche s'est faite sur leurs moteurs de recherche à partir du mot « covid ». Une première sélection a été faite en retenant tout article ou document contenant le mot Covid 19 dans le titre. Une deuxième sélection a été faite par une lecture des premières lignes qui permettait à partir de mots-clés, soit de classer le document dans une des rubriques prédéfinies en fonction des questions de recherche, soit de l'éliminer. Au total, 859 articles du site *lefaso.net* et 285 articles du SIG ont été retenus pour une analyse de contenu. Enfin, certaines informations ont été complétées par des articles pris dans la presse internationale en ligne et traitant d'un même sujet, ou permettant d'approfondir un angle d'analyse.

Chapter 3. Contexte socio-économique du Burkina Faso

3.1 Contexte économique du Burkina Faso

3.1.1 Situation en matière de revenus et de pauvreté

Avec un IDH de 0,434 selon le rapport 2018 du programme des nations unies pour le développement (PNUD, 2019), le Burkina Faso est classé parmi les pays à faible revenu et occupe le rang de 182^{ème} sur 189 pays en termes de développement. La valeur de l'Indice de Gini était de 35,3%¹ en 2014 et en 2018, le PIB réel du pays était de 5 264,9 milliards de FCFA dont une forte part contributive du secteur des services (46%), alors que celui-ci n'occupe que 17,7% de la population active (MINEFID, 2019). La contribution des autres secteurs était de 21% pour le secteur de l'industrie, 20% pour l'agriculture et 13% généré par les impôts. La pauvreté touche environ deux cinquième de la population burkinabè soit 40,1%, selon les dernières enquêtes auprès des ménages (INSD, 2015). Elle est plus importante en milieu rural (47,5%) qu'en milieu urbain (13,7%).. En 2014, seulement 25,5% des ménages avaient accès à l'électricité, 9,3% en milieu rural et 62,4% en milieu urbain en 2014 (INSD, 2015).

3.1.2 Situation en matière d'emploi²

Le secteur de l'emploi est fortement investi par la population burkinabè. Le taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus était de 63,4% en 2014 (INSD, 2015) avec une moindre proportion des femmes (54,6%), comparativement aux hommes (73,7%). Toutefois, la plupart de ces emplois sont précaires. Ainsi, 87% des travailleurs occupaient un emploi précaire³, avec une proportion plus grande chez les femmes (90%) que chez les hommes (84%). L'emploi salarié ne concerne quant à lui que 12,8 % des travailleuses et travailleurs, dont 9,6% pour les premières et 15,2% pour les seconds. En 2018, le secteur de l'industrie était celui qui créait le plus d'emplois soit 31,1% ; suivi de l'agriculture à 29,9% ; du commerce à 21,3% et des services à 17,7%. Avec 0,7% d'employeurs (patrons), l'entrepreneuriat demeure peu développé, et ce plus encore chez les femmes (0,3%) que chez les hommes (0,9%).

3.1.3 Accès aux services sociaux de base : l'éducation

Au Burkina Faso ces dernières décennies, l'accès au système éducatif de base s'est nettement amélioré et presque généralisé, y compris en milieu rural. Au cours de l'année scolaire 2017-2018⁴, le taux brut d'admission au primaire était de 104,8%. Le taux de scolarisation était lui de 90,7%, avec une parité parfaite entre filles et garçons soit respectivement des taux de 90,9% et 90,6%. On notait que 63% des enfants scolarisés au primaire achevaient ce cycle d'enseignement. Les filles étaient plus nombreuses à terminer le cycle (67,6%) que les garçons (58,8 %). Au cours de la même année scolaire 2017-2018, pour le niveau du cycle post-primaire le taux brut de scolarisation était de 52% pour les enfants des deux sexes. On observait pour ce niveaux d'enseignement une scolarisation plus importante des filles (54,6%) comparativement aux garçons (49,6%). Les filles étaient aussi en proportion plus nombreuses (42,1%) que les garçons (39,2 %) à achever ce cycle d'enseignement⁵.

La scolarisation au secondaire et plus encore au supérieur est très faible au Burkina Faso pour les individus des deux sexes, et c'est dans ces niveaux d'enseignement que les inégalités entre les sexes demeurent importantes, au détriment des filles. Ainsi en 2017-2018, le taux de scolarisation au secondaire en était de 17,6%. Seulement 14,5% des filles en âge d'être scolarisées à ce niveau y étaient scolarisées, contre 20,6% des garçons. Les inégalités s'accroissent au fur et à mesure que l'on avance

¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=BF>

² Statistiques obtenues sur le site de la Banque mondiale : <https://data.worldbank.org/indicateur/SL.EMP.VULN.ZS>

³ Selon le Conseil national de la statistique Burkina Faso, un emploi précaire correspond à une situation d'emploi qui ne permet pas de pouvoir prévoir son avenir professionnel, ni d'assurer durablement sa protection sociale. Trois critères sont pris en compte dans cette définition : la durabilité de la relation d'emploi, unicité de l'employeur, le niveau des revenus.

⁴ INSD(2019). *Annuaire statistique national 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso

⁵ Ibid

dans le système scolaire. Dans le cycle de l'enseignement supérieur, en 2015-2016, on comptait 330 étudiantes sur 100 000 habitant.e.s contre 710 étudiant.e.s, pour un ensemble de 513 étudiant.e.s ⁶.

Le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans était de 49,9% dont 43,8% pour les jeunes femmes et 56,8% pour les jeunes hommes en 2014, reflétant ainsi les disparités scolaires antérieures entre les sexes au détriment des filles (INSD, 2015)⁷.

Malgré ces progrès, les inégalités selon le milieu de résidence des élèves demeurent importantes. En 2014⁸, alors que le taux brut de fréquentation scolaire au primaire était de 114, 9% en milieu urbain, en milieu rural, il était seulement de 65,2%. Au niveau du cycle post primaire, le niveau de fréquentation scolaire était trois fois plus élevé en milieu urbain (96,6%) qu'en milieu rural (30,4%). Les inégalités selon le milieu de résidence se creusent encore plus pour les niveaux d'enseignement secondaire et supérieur. Au cycle secondaire, ce sont 88,6% d'élèves qui fréquentaient l'école en milieu urbain, contre seulement 16,5% en milieu rural. Le nombre étudiant.e.s au supérieur pour 100 000 habitants de 19 à 23 ans était de 8377 en milieu urbain contre 4357 en milieu rural, soit et deux fois plus faible. Cette situation s'explique aussi en partie par le fait que l'offre scolaire à ces niveaux d'enseignement est concentrée dans les zones urbaines Concernant l'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans, selon le milieu de résidence 77% des jeunes sont alphabétisés en milieu urbain (77,5%) contre seulement 38,2% milieu rural.

3.1.4 Accès aux services sociaux de base : la santé

Les indicateurs relatifs à l'accès au système de santé montrent qu'avec un rayon moyen d'action théorique sanitaire de 5,9 km en 2018⁹, la distance moyenne à parcourir pour avoir accès à un centre de santé tend vers la norme internationale fixée à moins de 5 km. Pour la même année, le nombre d'habitants pour un CSPS était de 9 645, le système sanitaire disposait d'un médecin pour 12 000 habitants pour une norme de un médecin pour 10 000 habitants ; d'un infirmier pour 2 419 patients pour une norme d'un infirmier par 3 000 habitants et de 5 510 Sages-femmes /Maïeuticiens d'Etat pour une norme internationale de d'une sage-femme/ Maïeuticiens par 5 000 habitants. En 2014¹⁰, 49,2% des ménages au Burkina Faso étaient à moins de 30 minutes du service de santé le plus proche. Les ménages du quintile des plus pauvres ont un accès plus difficile que ceux du quintile des plus riches. Alors que seulement 34,7% des ménages très pauvres peuvent accéder à un centre de santé en moins de 30 minutes, ce sont par contre 67,2% qui parviennent à le faire dans le même temps.

Les indicateurs de mortalité maternelle et infanto-juvénile demeurent également élevés. En 2018, le taux de mortalité maternelle était de 320 décès pour 100 000 femmes, et le taux de mortalité juvénile était de 94 décès pour 1000 naissances vivantes. L'analyse des quotients de mortalité infantile selon le milieu de résidence des enfants montrent que la mortalité infantile est plus faible en milieu urbain (46 ‰) qu'en milieu rural (82 ‰)¹¹. Les enfants résidant dans les ménages les plus pauvres sont les plus affectés (95‰) par la mortalité comparée à ceux qui vivent dans les ménages le plus riches (45‰)¹². La malnutrition aigüe affectait 1,6% des enfants de moins de 5 ans en 2018¹³. En 2010¹⁴, l'insuffisance pondérale affectait davantage les enfants résidant en milieu rural (27 %) que ceux vivant en milieu urbain

⁶ Wayack-Pambè, 2020.

⁷ INSD (2015b). Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Alphabétisation et scolarisation. Ouagadougou, Burkina Faso

⁸ Ibid

⁹ Ministère de la santé (2019). Annuaire statistique 2018. Ouagadougou, Burkina Faso.

¹⁰ INSD (2015e). Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Profil de pauvreté et d'inégalités. Ouagadougou, Burkina Faso

¹¹ Ministère de l'économie et des finances (2012). Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) 2010. Ouagadougou, Burkina.

¹² Ibid

¹³ Ministère de la santé (2019). Annuaire statistique 2018. Ouagadougou, Burkina Faso.

¹⁴ Ministère de l'économie et des finances (2012). Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) 2010. Ouagadougou, Burkina

(18 %). Les enfants du quintile des ménages les plus pauvres étaient aussi ceux qui souffraient plus de malnutrition (31,7%), que les enfants du quantile des ménages les plus riches (15,5%)

Le taux de prévalence du VIH-SIDA est passé de 1% en 2010, (EDS-BF 2010) à 0,80% en 2018¹⁵. Les professionnelles du sexe (5, 4%), les détenus (2, 15%), et les personnes handicapées (4, 6%), HSH (1, 9%), usagers de drogue (1,02%) sont les groupes de population qui présentent des prévalences supérieures à la moyenne nationale.

Le paludisme grave demeure la première cause de décès dans les centres médicaux et les hôpitaux. En 2015¹⁶, il représentait 23,9% des causes de décès, suivi de la malnutrition aigüe sévère (6,2%) et des infections des nouveaux nés (5,2%). En 2015, les principaux motifs de consultation dans les formations sanitaires de base étaient le paludisme 48 % et les infections respiratoires aigües 19,2%. En 2010¹⁷, 71,5% des enfants de moins de 5 ans ont connu un accès palustre. Les disparités entre milieu de résidence se révèlent là encore très importantes en défaveur du milieu rural où la prévalence du paludisme atteignait 81,6% contre 47,9% en milieu urbain en 2010 chez les enfants de moins de 5 ans.

3.1.5 Accès aux services sociaux de base : eau et assainissement

En matière d'hygiène et d'assainissement, on note une amélioration quant à l'accès à l'eau potable.¹⁸ Le taux d'accès à l'eau potable au Burkina Faso est passé de 68,5% en 2012 à 75,4% en 2019 (Ministère de l'eau et de l'assainissement, 2020). En 2019 ce taux était de 68,4% dans le milieu rural et de 92,9% dans le milieu urbain. Rappelons que dans un contexte comme celui du Burkina Faso, le taux de couverture de l'accès à l'eau, souvent réduit au seul constat de la présence d'une source d'eau ou d'un équipement n'est pas suffisant pour rendre compte de l'accès à l'eau des populations. Il doit être couplé à des critères de qualité du service qui tiennent compte du débit et de la continuité de l'approvisionnement. La discontinuité du service a pour conséquence d'accroître la pénibilité liée à la collecte d'eau. Cette corvée est habituellement dévolue aux femmes et aux enfants et les conséquences qu'entraînent les difficultés d'accès à l'eau (notamment la consommation en temps) limitent fortement les possibilités d'autonomisation économique des femmes (Dos Santos et Wayack-Pambè, 2016). Entre 2009 et 2014, les proportions de ménages disposant de toilettes améliorées (latrine VIP, EcoSan, toilette à chasse d'eau manuelle, toilette à chasse d'eau mécanique) demeuraient quant à elle très faibles. Les propositions sont passées de 4,7% à seulement 8% de la population qui possédait des toilettes. Les toilettes sont quasi-inexistantes en milieu rural où seulement 1,1% à 3,9% des ménages en disposaient entre 2009 et 2014, alors que c'est le cas pour 14,2% à 18,8% des ménages en milieu urbain.

En 2016, 40,4% des ménages avaient accès à l'électricité¹⁹, 27,7% en milieu rural et 75,3% en milieu urbain. Seulement 9,2% des ménages dirigés par une femme avaient accès à l'électricité contre 42,6% des ménages dirigés par les hommes²⁰.

¹⁵ Présidence du Faso (2019). *Rapport d'activité sur la Riposte au sida au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso.

¹⁶ Ministère de la santé (2017). Profil sanitaire complet du Burkina Faso : Module 1, Situation socio-sanitaire du Burkina Faso et mise en œuvre des ODD. Ouagadougou, Burkina Faso.

¹⁷ Ministère de l'économie et des finances (2012). Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) 2010. Ouagadougou, Burkina

¹⁸ Une personne a accès à l'eau potable si elle habite à moins d'un kilomètre (1000m) d'un puits moderne permanent ou d'un forage ou à moins de 500 mètres (500m) d'une borne fontaine ou dispose d'un branchement particulier dans le ménage (Ministère de l'eau et de l'assainissement, 2020)

¹⁹ L'accès à électricité désigne la possession de l'électricité réseau de la Société nationale burkinabè d'électricité (SONABEL), l'énergie solaire et les groupes électrogènes

²⁰ Ministère de l'économie, des finances et du développement (2017) *Tableau de bord social du Burkina Faso*, Ouagadougou, Burkina Faso.

3.2. Des rapports de genre inégalitaires

Les sociétés burkinabè sont empreintes de façon générale de rapports de genre inégalitaires qui attendent des femmes une soumission par rapport aux hommes. Ceci transparait dans les possibilités « d'agencité » des femmes, à savoir le pouvoir de décider pour elles-mêmes. Ainsi, en 2010, seulement 20% des femmes déclaraient être en mesure de prendre par elles-mêmes des décisions éclairées concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé génésique (Ministère de l'économie et des finances, 2012). De même, seulement 12 % des femmes indiquaient avoir participé à la fois à trois types de décisions importantes au sein de leur ménage, celles relatives à leur propre santé, celles concernant les achats importants du ménage et celles portant sur les visites à la famille. La proportion de femmes ayant subi des violences conjugales au cours de l'année précédant l'enquête était de 9,3 % en 2010 selon le même rapport.

Sur le plan institutionnel, les femmes n'occupaient que 13% des sièges à l'assemblée nationale en 2019²¹. En 2018, seulement 24 %²² des cadres supérieurs et intermédiaires étaient des femmes. Enfin, on notait en 2017 que 34,5% seulement des comptes financiers étaient détenus par des femmes.²³

3.3 Dispositifs règlementaires en matière de protection sociale

Il existe un cadre juridique pour la protection sociale des citoyens au Burkina Faso. Ces derniers sont subdivisés en diverses sous-catégories telles, les enfants, les femmes, les fonctionnaires, les travailleurs du secteur privé, les retraités et les personnes en situation de handicap. Concernant les groupes à risques et les personnes vulnérables, le Burkina Faso a adopté des lois et ratifié des conventions et protocoles aussi bien nationaux qu'internationaux les concernant (une liste exhaustive est présentée en annexe au tableau 4). On peut citer en particulier la loi sur la protection et la promotion des droits des personnes handicapées de 2010.

La politique nationale de protection sociale (PNPS) 2013-2022, définie en septembre 2012, a pour objectif de contribuer au changement qualitatif des conditions de vie de toutes les couches sociales à travers : l'amélioration des mécanismes de transferts sociaux pour les plus pauvres et les plus vulnérables ; l'amélioration de l'accès des populations pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base ; la promotion et la garantie d'une sécurité de l'emploi et l'accès à un revenu minimal aux populations ; l'amélioration et l'extension de la couverture sociale aux travailleurs des secteurs informel et formel ; l'amélioration de la gouvernance ; le renforcement les capacités de tous les acteurs (Burkina Faso, 2012).

Reprise dans le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2022), cette politique est déclinée en un programme de renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables et défavorisés ayant pour but de renforcer la protection et la réhabilitation des personnes ou groupes défavorisés au Burkina Faso. De façon spécifique ce programme vise à : améliorer les conditions de vie des personnes âgées ; promouvoir l'autonomisation sociale et économique des personnes handicapées ; promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des enfants en difficulté ; renforcer les capacités de résilience des ménages vulnérables ; améliorer les conditions de vie des personnes victimes de maladies chroniques.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES, plusieurs plans ont été adoptés au sein des différents secteurs socio-économiques, notamment : le Plan stratégique de santé des personnes âgées 2016 – 2020 ; La convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ; la Stratégie nationale de prévention et d'élimination du mariage d'enfants 2016 – 2025 ; le plan stratégique santé des adolescents et des jeunes 2015 – 2020 ; la Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) accompagnée d'un

²¹ [https://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS?most recent value desc=true](https://data.worldbank.org/indicator/SG.GEN.PARL.ZS?most%20recent%20value%20desc=true)

²² https://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.SMGT.FE.ZS?name_desc=false

²³ [https://data.worldbank.org/indicator/SG.DMK.SRCR.FN.ZS?most recent value desc=true](https://data.worldbank.org/indicator/SG.DMK.SRCR.FN.ZS?most%20recent%20value%20desc=true)

plan d'action triennal (PAT) 2019-2023 ; le plan stratégique intégré de lutte contre les maladies non transmissibles 2016-2020.

3.4 Un climat politique, social plombé par la crise sécuritaire

Le contexte social et politique du Burkina Faso est particulièrement marqué par une instabilité depuis 2011, dont l'un des faits majeurs est la chute du régime de Blaise Compaoré en octobre 2014. À celle-ci s'est ajoutée une crise sécuritaire et humanitaire qui a débuté en 2015, de même que des affrontements entre groupes ethniques (Kane, 2019).

L'État burkinabè et en particulier son armée, sont ainsi très fragilisés par ces différentes crises. La faiblesse qu'elles ont engendrée au niveau de l'État a favorisé l'apparition de groupes multiformes exerçant la violence, tels que les coupeurs de route, les milices d'autodéfense ethniques connues sous l'appellation de « Kolgowéogo », et de groupes armés islamistes se réclamant du djihad. (Kane, 2019).

3.4.1 La gouvernance politique

Le rapport de l'Institut Legatum qui analyse les potentialités d'un pays à passer de la pauvreté à la prospérité de façon inclusive, donnait en 2019 pour le Burkina Faso, des scores de 63,14% en matière de sûreté et sécurité, de 60,68% en matière de liberté individuelle, et de 44,12% pour ce qui est de la gouvernance. Ces différents scores plaçaient le Burkina Faso respectivement au 117^{ème} rang, au 58^{ème} et au 108^{ème} rang cf. tableau n°1 en annexe).

Selon l'ONG Transparency-International, en 2019, le Burkina Faso était classé 85^{ème} sur 180 avec un score de 40% en matière de corruption. Ce sont 28% de la population burkinabè qui pense que la corruption a augmenté en 2019 et 16% des usagers des services publics qui ont déclaré avoir payé un pot de vin en 2019.

L'ONG Amnesty international (2019) note une augmentation des violations des libertés humaines au Burkina Faso. Le pays a modifié en juin 2019 son Code pénal en adoptant la Loi n° 044-2019/AN. Ce texte prévoit des infractions dont la définition est estimée excessivement large et qui pourraient servir à réprimer les défenseurs des droits humains, les journalistes et les blogueurs/blogueuses, ainsi qu'à restreindre l'accès à l'information. L'article 312-11 puni d'emprisonnement la participation à des « entreprises de démoralisation des forces armées ». D'autres articles de la même loi limitent l'accès aux informations relatives aux opérations ou à l'armement militaire ainsi qu'à la diffusion d'informations y relatives, ce, dans le but avancé de protéger l'ordre public ou l'intégrité des opérations militaires.

3.4.2 La situation sécuritaire

La crise sécuritaire qui a débuté en août 2015 avec la première attaque d'un poste de police à Oursi (RFI, 25 août 2015) impacte fortement la gestion étatique, notamment pour ce qui est de l'accès aux services sociaux de base, mais également de l'autorité de l'État dans les zones touchées. Après Oursi, les attaques se sont diffusées progressivement dans le reste du pays, notamment dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun (Savadogo, 2019). La capitale Ouagadougou a connu trois attaques terroristes majeures, dont la première en janvier 2016.

Selon Amnesty international (2019), six des treize régions que compte le pays sont placées en état d'urgence, une situation qui a entraîné une hausse des atteintes aux droits humains et un nombre de personnes tuées au premier trimestre 2019 quatre fois plus élevé que celui de l'année 2018. Sont régulièrement prises pour cibles par les groupes armés, au niveau des individus : la population civile, les représentants administratifs de l'État, les chefs traditionnels, les enseignants et les élèves, les dignitaires des sites religieux. Concernant les infrastructures, les plus ciblées pour les attaques sont les sites miniers et les établissements scolaires. Au 19 décembre 2019, ces attaques avaient conduit à la fermeture de 2

087 établissements scolaires, qui accueilleraient 303 090 élèves et 9 264 enseignants (Amnesty International, 2019).

Ainsi, en 2020, selon l'institut de sondage Faso baromètre, 51% des Burkinabè affirmaient ne s'être pas sentis en sécurité dans leur quartier au cours des 12 derniers mois. Au cours de la même période, 3% des citoyens avaient vécu une attaque armée initiée par des extrémistes politiques ou religieux. Cette situation a comme conséquence que 83% des Burkinabè approuvent la création par les populations d'associations locales de sécurité pour leur défense, de même que pour la sécurité du pays, quand bien même les exactions de ces associations envers les populations qu'elles sont censées protéger et dont elles sont responsables sont régulièrement dénoncées dans la presse.

La crise sécuritaire et humanitaire structure ainsi fortement le fonctionnement de la société burkinabè depuis ces cinq dernières années, et les femmes et les filles sont les catégories de population les plus affectées par cette situation. Celle-ci a ainsi engendré le déplacement interne d'un nombre important de personnes originaires des zones impactées par les attaques terroristes, en particulier les femmes et les enfants. On compte donc aujourd'hui 848 000 de déplacés internes au Burkina Faso dont 84% sont des femmes et des enfants (Labaume, 2020). Les femmes et les filles déplacées internes vivent dans des conditions difficiles, notamment dans les camps de réfugiés où elles sont exposées aux viols et aux agressions sexuelles (Labaume, 2020).

Sur le plan économique, le classement du pays comme étant hautement dangereux limite les investissements étrangers et a ralenti son dynamisme. Le tourisme qui contribuait à 4,2% du PIB du pays en 2011 a baissé à 3,5% en 2013 (l'Économiste, 15 juin 2015). Le nombre de touristes étrangers a connu une baisse de 5,6% en 2017 (OCHA, 2020).

En 2020, pour cause d'insécurité, au total, 7,2% des formations sanitaires étaient fermées et 1,08 millions des personnes n'avaient pas accès à des soins de santé (OCHA, 2020). La fermeture des centres de santé met en péril la vie des femmes enceintes et des enfants en bas âge. « Les femmes enceintes accouchent dans des conditions parfois non hygiéniques et difficiles entre les mains des personnels non qualifiés ; les enfants n'ont plus accès au service de vaccination et les malades chroniques ont une interruption de leur traitement comme pour les personnes vivant avec le VIH, le diabète, l'hypertension et on note une augmentation des grossesses non désirées parmi les personnes qui ont été victimes de violence sexuelle » (OCHA, 2020, p.16).

La fermeture des écoles prive de nombreux enfants de scolarisation et accroît leurs risques d'être des cibles pour des enlèvements, de mariages précoces, d'abus sexuels et d'autres traitements dégradants. Par ailleurs, il est également à craindre des risques de recrutement d'élèves déscolarisés par les groupes armés terroristes.

L'accès aux services d'eau et d'assainissement, déjà limité dans les zones affectées par la crise a diminué de 11% dans les communes qui accueillent la majorité des personnes déplacés (OCHA, 2020).

Le récent rapport du bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en date du 13 mars 2020 indique que 5,3 millions de personnes sont affectées par la crise sécuritaire au Burkina Faso et que 2,2 millions d'entre elles ont besoin d'une assistance humanitaire. Le tableau ci-dessous résume les besoins des personnes dont il est estimé qu'elles ont un besoin d'assistance humanitaire, de même que le type de besoin. Parmi les 579 000 personnes recensées, la majorité de celles ayant des besoins se trouvent chez les femmes (52%) ou les enfants (59%). On recense également une proportion substantielle de personnes handicapées (1,2%). Les besoins recensés sont ceux en abri et/ou en articles ménagers essentiels (AME), en éducation et en sécurité alimentaire. Concernant ce dernier point, la situation nutritionnelle de la population déjà fragile du fait des effets de la sécheresse chronique, des aléas climatiques est aussi exacerbée par la crise humanitaire en cours. Il est estimé que 954 000 personnes ont besoin d'une assistance nutritionnelle.

Table 1. Besoin en assistance et en protection des populations les plus affectées par la crise sécuritaire

Secteur d'assistance/ protection sociale	Population	Femmes	Enfants	Personnes vivant avec un handicap
	(Nombre de personnes)	(%)	(%)	(%)
Assistance humanitaire	2,2 millions			
• abri et/ou en articles ménagers essentiels (AME)	579000	52	59	1,2
Assistance en eau hygiène et assainissement	1,9 millions	52	59	1,2
Assistance en éducation	544 000	52	100	1
Sécurité alimentaire	1,5 millions	52	59	1,2
• Assistance Nutritionnelle	954 000	52	59	1,2
Sécurité	948 000	52	59	1,2
• Protection contre les violences basées sur le genre	240 000	100	-	1,2

Source : Rapport OCHA, 2020

3.4.3 L'accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les indicateurs sur l'accès aux TIC montre des différences importantes entre les sexes et le milieu de résidence. Une enquête sur l'accès aux TIC réalisée auprès de la population âgée de 15 ans ou plus permet de désagréger les données par sexe et par milieu de résidence. L'analyse de ces données indiquait ainsi qu'en 2014, 64,3% des burkinabés possédaient un téléphone portable, soit 51,7% de femmes et 79,4% d'hommes (INSD,-EMC-TICs, 2015). Les proportions selon le milieu de résidence étaient de 87% pour les personnes résidant en milieu urbain et 55,8% pour celles résidant en milieu rural. À la même période, seulement 4,8% de la population burkinabè avait déjà utilisé un ordinateur, parmi lesquels 3,1% de femmes et 6,7% d'hommes. La distinction selon le milieu de résidence indiquait que l'accès à un ordinateur était presque uniquement le fait des personnes résidant en milieu urbain. Ainsi, 15,6% des personnes du milieu urbain indiquaient avoir déjà utilisé un ordinateur, contre 0,7% pour les personnes résidant en milieu rural.

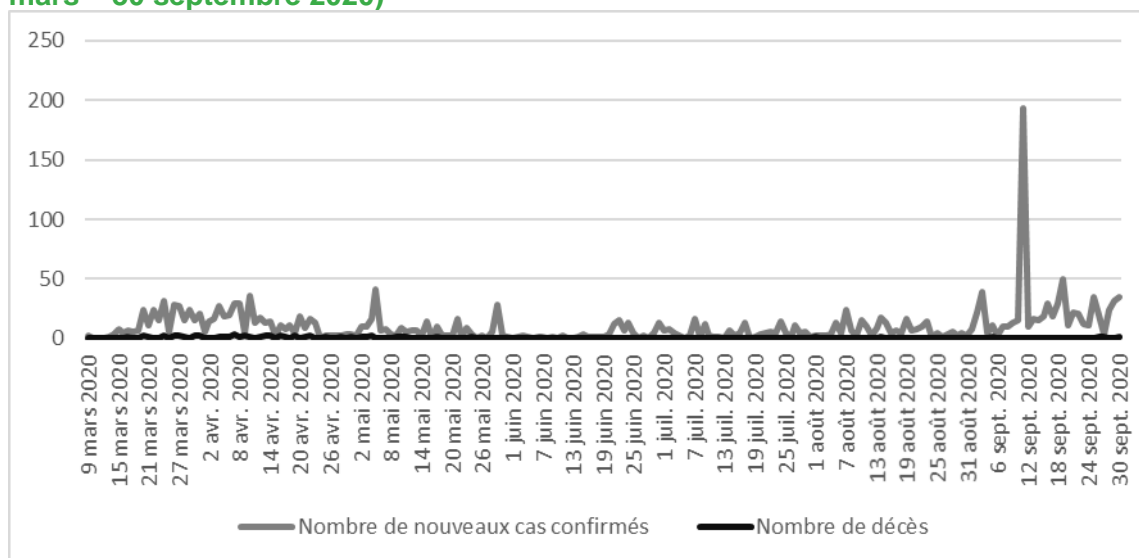
Pour ce qui est de l'accès à l'internet, 5,9% de la population de 15 ans ou plus déclaraient avoir utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, soit 3,8% de femmes et 8,3% d'hommes. Ici aussi, l'accès était surtout le fait des populations des zones urbaines. En effet, alors que le milieu urbain regroupait 18,6% de personnes déclarant avoir utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, ce n'était le cas que pour 1,1% des personnes résidant en milieu rural.

Une étude récente sur l'expansion et les usages des TIC au Burkina Faso réalisée en 2018 montre pour l'ensemble de la population, une progression rapide de l'accès aux TIC (tableau 7 en annexe). Elle montre ainsi, que près de 97% des burkinabés utilisent régulièrement un téléphone portable, 35,6% un ordinateur, 21,4% une tablette, 10,4% une imprimante, 9,9% une photocopieuse, 5,4% un scanner et 1,4% un vidéo projecteur. Les burkinabés préfèrent s'informer à travers la télévision (36,70%), la radio (28,10%), les journaux en ligne (24,00%), les journaux écrits (11,20%). La population utilise internet pour naviguer sur les réseaux sociaux (43,2%), rechercher des informations (30,5%), lire l'actualité (15,6%) ou autres (10,5%).

Chapter 4. Réponses (ou mesures) apportées a la pandémie de la covid-19 au Burkina Faso

Le 09 mars 2020, le Burkina Faso connaissait ses premiers cas confirmés de la maladie à Covid-19. Depuis lors le nombre de cas journaliers a évolué en dents de scie, variant de 0 à 50 cas par jour entre mars et septembre 2020 avec un pic à 193 à la date du 12 septembre 2020 qui s'explique par un dépistage massif d'élèves de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) en formation militaire à Bobo Dioulasso²⁴.

Graphique 1 : Évolution des cas confirmés et des décès liés à la Covid 19 au Burkina Faso (9 mars – 30 septembre 2020)



Source: Données sur la Covid 19 au Burkina Faso (INSD, 2020)

Les statistiques disponibles sur la pandémie de la Covid-19 au Burkina Faso indiquent donc des niveaux de létalité et de mortalité liées à la pandémie très faibles, comparativement à d'autres pays ou régions du monde, et même du continent africain, tel l'Afrique du Sud.

Des réponses d'envergure ont cependant été apportées à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso. Aux premiers moments de l'apparition de la maladie sur le territoire, ces réponses avaient principalement pour but d'une part de freiner la propagation de la maladie, et d'autre part d'atténuer les conséquences des mesures prises sur les conditions de vie des populations. Ces réponses ont porté sur quatre aspects. Les deux premières, les mesures sanitaires et celles spécifiques au secteur de l'éducation avaient comme objectif premier d'empêcher la propagation de l'épidémie dans le pays. À ces mesures s'ajoutaient celles destinées à atténuer les conséquences socioéconomiques des réponses proposées, de même que les actions visant à assurer une relation de confiance et rassurer sur la bonne gouvernance de la pandémie par le gouvernement. La quasi-totalité des mesures étaient initiées par le gouvernement, mais avec des sources de financement diversifiées.

²⁴ <https://lefaso.net/spip.php?article99292>

4.1 Réponses initiées par le gouvernement

4.1.1 Réponses dans le secteur de la santé et réponses visant la limitation de la diffusion de la pandémie

Réponses dans le secteur de la santé

L'une des premières mesures prises au niveau de la santé pour contrôler la maladie de la Covid 19 dès son apparition au Burkina Faso, avait été la réquisition d'un centre hospitalier (celui de Tengandogo) destiné à l'accueil et aux soins des seuls malades de la Covid 19. Des unités de dépistages et de suivi des cas contacts étaient également mises en place. Ces mesures ont été accompagnées de la diffusion de messages de sensibilisation sur les gestes barrières à travers les médias et d'une tournée de sensibilisation de la ministre de la santé sur la maladie²⁵. Elles étaient complétées au mois de mai par un système numérique pour le suivi et la détection des cas suspects au Covid 19, avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef et Terre des Hommes (TdH). Des mesures moins importantes portaient également sur la formation des acteurs du système de santé sur la communication des risques liés à la maladie et pour l'engagement communautaire. En lien avec les développements scientifiques au niveau international, deux essais cliniques étaient initiés par le ministère de la recherche scientifique, dont l'un sur la chloroquine et l'autre sur un médicament basé sur les plantes²⁶.

Réponses sanitaires visant la limitation de la propagation de la pandémie

Plusieurs types de mesures visant à freiner la diffusion du virus de la Covid-19 au sein de la population ont été pris dès l'apparition des premiers cas au mois de mars 2020. Ces mesures ont d'abord porté sur la limitation des regroupements importants de personnes. Ainsi, dans son premier message adressé à la nation sur la pandémie de la Covid-19, le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré énonçait les décisions fortes prises relativement à la restriction des libertés individuelles, au transport et sur le plan politique²⁷. Il faisait ainsi cas de l'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes et décrétait l'instauration d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00 du matin, sur toute l'étendue du territoire, pour compter de la date 21 mars 2020²⁸. Les autorités locales des villes impactées par la pandémie ont de ce fait émis des arrêtés ordonnant la fermeture des établissements susceptibles de rassembler un nombre important de personnes, à savoir les marchés, les lieux de restauration et de divertissement²⁹, ainsi que plus tard, les lieux de culte³⁰. Le gouvernement à travers un communiqué à la date du 14 mars décrétait également la fermeture de tous les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire³¹. Le nombre de personnes admises aux célébrations familiales (mariages, funérailles, etc.) a été restreint à 40, avec une interdiction de cortèges. Les visites aux personnes hospitalisées et aux détenus étaient aussi interdites³² et une

²⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article95463>

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=291&cHash=bc6791311989b21980dfc333e4fa33dd

²⁶ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=314&cHash=952f6d59c976703e5a84b57196d567c0

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=321&cHash=3afafb7827ed0f0ccc79af298dbb081a

²⁷ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=303&cHash=2753b6a72cdadd2624a5be84a41583b3

²⁸ https://www.sig.gov.bf/fileadmin/user_upload/Decret PRES n 2020-0215 portant instauration d un couvre-feu page-0001.jpg

²⁹ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=343&cHash=23ae834476018d450670743e46af594a

³⁰ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=304&cHash=80c05b937c04a13681e163e0130beabe

³¹ <https://lefaso.net/spip.php?article95470>

https://www.sig.gov.bf/fileadmin/user_upload/Communiqué Gouvernement Fermeture anticipée Etablissements d enseignement scolaire universitaire Burkina Faso-page-001_1.jpg

³² https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=299&cHash=6e869ea5f430d7669e593bdbeff624eb

remise de peine était gratifiée à un un millier de prisonniers³³. Les opérations administratives d'envergure telles l'inscription dans les listes électorales³⁴ et les opérations de délivrance des cartes nationales d'identité étaient interrompues³⁵.

Le deuxième type de mesures relatives à l'objectif de contention de l'épidémie a été la réduction de la mobilité quotidienne et spatiale des individus. Celle-ci s'est matérialisée par la fermeture de toutes les frontières terrestres et aériennes, l'instauration d'un couvre-feu nocturne³⁶ dans les villes affectées par la pandémie³⁷. Les villes ayant des personnes contaminées ont été mises en quarantaine³⁸. Cette mesure était appliquée à travers la restriction stricte des déplacements des populations de ces villes vers d'autres localités. Des contrôles de police étaient instaurés aux lieux de sorties des dites villes. Enfin, il était exigé de tous les espaces et structures accueillant du public, la mise en place d'un protocole de respect des mesures barrières, essentiellement le lavage des mains, la mise à disposition de gel hydroalcoolique à destination des usagers, et le port obligatoire du masque par ces derniers³⁹. Cette dernière mesure a été rendue obligatoire dans tous les lieux publics à la fin du mois d'avril 2020⁴⁰.

4.1.2 Mesures relatives au secteur de l'éducation scolaire

Après le secteur de la santé, le secteur de l'éducation est celui au sein duquel des réponses à la Covid 19 ont été le plus initiées. Comme mentionné plus haut, la mesure phare prise pour lutter contre la pandémie au niveau de l'éducation scolaire a été la fermeture de tous les établissements d'enseignement dans tout le territoire national, et ce moins de dix jours après l'apparition de la maladie sur le sol burkinabè. Le reste des réponses dans ce secteur a eu trait aux stratégies d'atténuation des conséquences de cette décision. Ainsi, un mois plus tard, le Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) présentait un plan de réponse pour la continuité éducative dans le contexte de la pandémie. Ce plan comportait cinq objectifs : la production de ressources pédagogiques numériques pour toutes les classes du préscolaire, du primaire, du post-primaire, du secondaire et de l'enseignement non formelle ; la diffusion de ces ressources par le canal de la radio, la télévision, la presse en ligne, les applications android, les fichiers téléchargeables et les supports amovibles ; la dotation aux établissements scolaires et aux structures d'éducation non formelle de matériel de protection et d'hygiène pour l'application des mesures barrières contre le COVID-19 ; l'élaboration de mesures administratives et pédagogiques pour une reprise effective des cours et l'achèvement de l'année scolaire 2019-2020 ; la sensibilisation des élèves/apprenants, enseignants/formateurs et du personnel administratif des établissements scolaires et des structures d'éducation non formelle ainsi que des communautés à la lutte contre le COVID-19. Un autre objectif non pédagogique était enfin d'assurer la coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de riposte (MENAPLN, 2020⁴¹)

³³https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=316&cHash=92425765829c9f1f26d5cf3268cfeef0

³⁴Le Burkina Faso a connu une élection présidentielle le 22 novembre 2020

³⁵https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=303&cHash=2753b6a72cdadd2624a5be84a41583b3

³⁶https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=320&cHash=f99b9bb926490f1c777c5643529af8f4

³⁷https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=303&cHash=2753b6a72cdadd2624a5be84a41583b3

³⁸https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=340&cHash=1b28db9b8825a22eb9825d6990a4f7e2

³⁹https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=344&cHash=014aa58d0816d403d37d59f354758c25

⁴⁰https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=303&cHash=2753b6a72cdadd2624a5be84a41583b3

⁴⁰ <https://lefaso.net/spip.php?article96248>

⁴¹ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (2020). *Plan de réponse du MENAPLN pour la continuité éducative dans le contexte du covid-19. Ouagadougou, Burkina Faso*

L'intégration des mesures barrières incluait dès la réouverture des écoles, une désinfection des établissements scolaires et des structures d'éducation non formelle dans les localités ayant eu des cas confirmés, le port obligatoire du masque et le lavage des mains⁴². Le MENAPLN avait ainsi effectué une commande de pagnes traditionnels à des tisserandes, pour la confection de 12 millions de masques en tissus devant être cousus par des couturiers locaux sous la supervision de l'armée nationale⁴³, de même que des équipements en lave-mains et approvisionnement régulier en savon pour les structures d'enseignement relevant de son autorité. Toutefois, les coûts financiers et le dispositif logistique qu'exigeaient ces dispositifs ne pouvaient être supportés par le gouvernement seul. Le 08 mai, le ministère lançait ainsi une sollicitation d'aide aux comités de gestion des écoles (COGES)⁴⁴, ainsi qu'aux associations de parents d'élèves. Cette sollicitation portait non seulement sur l'approvisionnement en eau, dans un contexte national où elle représente une ressource rare, mais aussi sur la mise à disposition des élèves de dispositifs de lavage de mains dans un contexte de précarité des ressources économiques. Face à la difficulté de remplir des conditions sanitaires correctes pour une reprise des cours⁴⁵, celle-ci a été limitée aux seules classes d'examen, pour le 1er juin 2020. Pour les classes intermédiaires du préscolaire, du primaire, du post primaire et du secondaire, l'année scolaire a été validée à partir des acquis obtenus avant la fermeture des écoles au mois de mars. Ainsi dans le cycle d'enseignement primaire, les élèves des classes de CP1, CE1 et CM1 étaient autorisés à passer en classe supérieur peu importait la moyenne obtenue. Au niveau des autres classes du primaire, de celles du cycle post primaire et du cycle secondaire, les élèves étaient autorisés à passer en classe supérieur avec la plus forte moyenne obtenue au premier et au deuxième trimestre.⁴⁶

En dehors de la fermeture des établissements d'enseignement, aucune mesure d'envergure particulière n'a été prise pour l'enseignement supérieur. Les initiatives ont été prises par des universités publiques, sans qu'il ne soit clairement précisé si elles émanaient de directives ministérielles. Par exemple, à l'université Joseph Ki-Zerbo qui est la plus grande et première université du pays des réunions avaient été organisées avec les responsables des unités de formation et de recherche (UFR) et instituts, pour organiser une continuité pédagogique en ligne. Les décisions issues de cette réunion étaient de mettre en ligne les syllabi des cours. L'absence de contrainte pour amener les enseignant.e.s à mettre les matériaux de leurs cours à disposition de l'université, de même que leur faible connaissance de l'outil informatique n'a cependant pas permis d'atteindre cet objectif.

Au début du mois de mai, une réunion du conseil scientifique de l'université décidait de la reprise des cours pour le 11 mai⁴⁷, mais uniquement pour les classes à faibles effectifs, à savoir celles réunissant entre 20 et 30 étudiants. Cette décision excluait les étudiants de licence, ainsi que ceux des filières qui regroupent des grands effectifs.

⁴²https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=333&cHash=2ef2837395f4a96a4a97858852745e64
https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=357&cHash=bd48cf0697ebbfabce3d0a1903090a71

⁴³https://www.communication.gov.bf/informations/conseils-des-ministres/detail?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=199&cHash=bb46188422362fe3cc6209f904d82497 <https://www.sidwaya.info/blog/2020/05/10/confection-de-masques-pour-les-eleves-la-contribution-des-tisseuses-sollicitee/>
<https://www.sidwaya.info/blog/2020/10/15/covid-19-une-opportunit-e-pour-la-confection-des-masques/>

⁴⁴ Le COGES est l'organe d'administration et de gestion de l'école. Il vise la participation de toute la communauté éducative à la gestion de l'école. Le comité est composé d'un.e représentant.e de la municipalité, du/de/la Président.e de l'association des parents d'élèves (APE), de la présidente de l'association des mères d'élèves (AME), du/de/la directeur ou directrice de l'école, d'un/d'une représentant.e des enseignant.e.s, du/de la fondateur ou fondatrice (dans le cas d'une école privée), d'un/d'une représentant.e d'ONG, d'un/d'une représentant.e des organisations syndicales.

⁴⁵ https://www.sig.gov.bf/fileadmin/user_upload/FB_IMG_1589022502998.jpg

⁴⁶ <https://lefaso.net/spip.php?article97076>

⁴⁷ <https://lefaso.net/spip.php?article96732>

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=364&cHash=f77cb028d69205582e38852a5451a66e

4.1.3 Réponses visant l'atténuation des impacts économiques de la pandémie

Très vite, s'est posée pour le gouvernement, la question de l'impact sur les populations des mesures prises pour contenir la diffusion de la pandémie. Des questionnements quant à l'adéquation de ces mesures avec les réalités du pays ont également été émis par la société civile, notamment pour les mesures ayant un impact sur les revenus des populations. Deux semaines après les décrets de limitations de la mobilité et des activités des populations, le gouvernement annonçait une série de mesures destinées à l'atténuation de ces conséquences. Celles-ci ont concerné essentiellement les acteurs du secteur économique et les personnes travaillant dans les marchés, ainsi que les catégories de personnes identifiées comme étant vulnérables. Concernant les acteurs du secteur économique, une batterie de mesures fiscales a été prise en leur faveur. Celles-ci consistaient en une renonciation par l'État du recouvrement de diverses taxes, de reports ou exemptions de paiement, de suspensions ou remises de pénalités, dans le but de sécuriser l'approvisionnement du pays en produits de grande consommation et de produits pharmaceutiques. En compensation de ces mesures d'allègement faites aux commerçants pour faciliter les importations des produits de première nécessité, le Ministère du commerce après concertation avec les commerçants, procédait à une sécurisation des stocks de produits de grande consommation⁴⁸ (le sucre, le lait, le riz, l'huile, le savon, etc.) pour garantir la disponibilité des stocks, avec un renforcement des dispositifs de lutte contre le stockage clandestin et le contrôle des prix sur tout le territoire national⁴⁹. Une prise en charge a été faite par le gouvernement des coûts de fonctionnement des personnes travaillant dans les marchés. Ces dernières ont ainsi bénéficié d'une suspension des loyers et des droits de place, de même que de l'exonération des droits de gardiennage. Pour ce qui est du reste de la population, des subventions avaient été faites pour l'accès aux services de base, à savoir l'eau et l'électricité⁵⁰. Une exemption de paiement pendant trois mois des factures d'eau et d'électricité a été instituée pour les ménages les plus démunis, tandis que les autres ménages ont bénéficié d'un rabatement de 50% sur l'électricité. Relativement à l'accès à l'eau, la gratuité de l'approvisionnement en eau a été instaurée dans les bornes fontaines dans les villes⁵¹ et concernant le milieu rural, le ministère de l'Eau et de l'Assainissement déclarait au cours d'une rencontre avec les médias qu'il n'était pas oublié. Il précisait cependant que les modalités de mise en œuvre des mesures prises dans le cadre de la pandémie de la Covid 19 pour l'approvisionnement en eau dans ce milieu étaient à l'étude, car la gestion de l'eau y est particulière et rend donc l'opérationnalisation des réponses complexe⁵².

Des distributions de vivres ont été faites aux populations vulnérables, à savoir les femmes chefs de ménages, les personnes handicapées et les vieilles personnes, dans l'ensemble des communes de la ville de Ouagadougou et des communes rurales alentours, par le Ministère en charge de l'action sociale. Ces opérations devaient marquer le début d'une phase de soutien aux personnes vulnérables par la distribution de vivres dans les treize régions du Burkina Faso⁵³. Des transferts monétaires de 20 000 FCFA par mois pendant trois mois ont été envoyés directement à 43 000 personnes affectées par la Covid 19 et identifiées à partir des programmes de transfert « filets sociaux »⁵⁴.

⁴⁸<https://lefaso.net/spip.php?article42392>

⁴⁹ <https://www.burkina24.com/2020/03/21/covid-19-au-burkina-le-gouvernement-prend-des-mesures-pour-faire-face-a-limpact-economique/>

⁵⁰https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=318&cHash=7885bfed16f9887c68b530207ee4d310

⁵¹https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=325&cHash=81bbcd89c9298ac6404c58dbd7dc3c2b

⁵²https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=338&cHash=b2ad7c1ff37a2f5ef4ef6e2b8104f340

⁵³https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=365&cHash=b45002b28c8ad81712569e3fa3499db9

⁵⁴ Les «Filets sociaux» sont des instruments de protection sociale. Ils se définissent comme des programmes de transferts non contributifs axés d'une manière ou d'une autre sur les populations pauvres ou vulnérables. Ils visent à stimuler directement ou par le biais d'un effet de substitution la consommation de produits de base et de services essentiels par les ménages. Ces programmes s'adressent à des populations pauvres et vulnérables incapables de satisfaire à leurs propres besoins essentiels ou qui risquent de basculer dans la pauvreté sous l'effet de chocs exogènes ou de problèmes socioéconomiques tels que l'âge,

Ces dernières mesures sociales ont été renforcées par des initiatives individuelles et collectives de soutien au plan de riposte nationale dont la plus marquante fut le Coronathon. Le Coronathon est une initiative de collecte de fonds nationale lancée par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso le 5 juin 2020 pour une durée de 60 jours, en vue de mobiliser la contribution citoyenne pour la lutte contre la pandémie⁵⁵. Cet appel à la solidarité nationale a connu la participation de 1 800 000 personnes âgées entre 6 et 85 ans vivant sur le territoire national ou à l'étranger.⁵⁶ Il a permis une mobilisation de ressources sur le plan financier de plus de 450 millions de FCFA, et de contributions en nature d'une valeur de plus 44 millions de FCFA⁵⁷. L'ensemble des fonds récoltés dans le cadre du Coronathon ont été mis à la disposition du CORUS. Ils étaient destinés principalement à la construction de centres médicaux, à l'équipement d'un laboratoire et à l'achat de consommables médicaux⁵⁸.

Enfin, en guise de participation à l'élan de solidarité nationale qui avait rencontré un fort engouement dans la population, le gouvernement a pris une mesure symbolique sous la forme d'une cession de salaire de ses membres, soit six mois pour le Président de la république, quatre mois pour le Premier ministre, deux mois pour les ministres d'État et un mois pour les autres membres du gouvernement⁵⁹.

4.2 Réponses émanant des organisations de la société civile

Comme indiqué plus haut, les réponses apportées à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso ont été pour leur quasi-totalité initiées par le gouvernement burkinabè, tout au moins pour celles d'envergure. Les actions provenant des organisations de la société civile (ONG, associations et autres acteurs) ont consisté en de micro-actions, et surtout principalement en des appuis financiers. À la date du 30 mars, on estimait ainsi à plus de 2 milliards de francs CFA, la contribution financière des institutions internationales et de la coopération bilatérale ou multilatérale⁶⁰ au plan de riposte à la Covid 19 du Burkina Faso. Les actions et contributions des acteurs non gouvernementaux à la riposte contre la pandémie sont trop nombreuses pour être mentionnées ici⁶¹. On peut toutefois citer pour les plus marquantes, le guide sur la « Conduite à tenir en gynécologie obstétrique, néonatalogie en période de pandémie de l'infection au corona virus au Burkina Faso⁶² » élaboré par la Société des Gynécologues et Obstétriciens du Burkina (SOGO), la Société Burkinabè de pédiatrie (SOBUPED), le réseau Mère Enfant des Hauts Bassins (REMEHBS) et l'Association Burkinabè des Sages-femmes et Maïeuticiens (ABSFM). L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) dans le cadre de ses activités de réponses au Covid 19 au Burkina Faso a procédé à la rénovation de centre de traitement de la Covid-19 et à un recrutement de personnel médical de près de 70 personnes⁶³. L'OMS a appuyé la construction de cinq unités de triage dans des centres médicaux, a contribué à la formation du personnel médical et fait une offre de matériel et d'équipements sanitaires⁶⁴. La république de Chine a offert un appui technique et des équipements sanitaires. Elle a également financé la réhabilitation d'un site d'isolement pour les

la maladie ou un handicap. Le projet « Filets sociaux » au Burkina Faso est soutenu par la Banque mondiale qui vise la réduction de la pauvreté chronique et la malnutrition. Le projet dispose d'une stratégie de ciblage qui permet la sélection des bénéficiaires selon des critères définis, suivie de leur enregistrement et de l'attribution d'un identifiant unique. (Burkina Faso-Filets sociaux, 2011)

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=365&cHash=b45002b28c8ad81712569e3fa3499db9

⁵⁵ <https://www.sidwaya.info/blog/2020/04/10/coronathon-la-riposte-part-de-lassemblee-nationale/>

⁵⁶ <https://www.sidwaya.info/blog/2020/06/07/coronathon-plus-de-450-millions-f-cfa-collectes/>

⁵⁷ <https://lefaso.net/spip.php?article97297>

⁵⁸ <https://www.studioyafa.org/et-aussi/921-coronathon-au-burkina-voici-a-quoi-serviront-les-456-229-558-fcfa.html>

⁵⁹ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=341&cHash=66cfb52c9af3f6c1447f5aaad715fa25

⁶⁰ OMS, FONDS MONDIAL, Banque mondiale, PNUD, GAVI, CDC, Unicef, Ambassade de France, AFNET /CDC, OOAS, BMGF, USAID

⁶¹ Un récapitulatif de ces actions est fait dans le tableau x en annexe

⁶² https://lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id_article=95827&rubrique491

⁶³ <https://lefaso.net/spip.php?article97057>

⁶⁴ <https://www.afro.who.int/fr/news/loms-appuie-la-construction-des-unites-de-triage-des-patients-dans-la-lutte-contre-le-covid-19>

personnes contaminées.⁶⁵ Enfin, les initiatives des jeunes universitaires des filières techniques et scientifiques ont abouti au développement d'un certain nombre d'outils, tels qu'un respirateur artificiel local, un tunnel de désinfection intelligent, un dispositif de lave-mains automatique, des applications d'auto-diagnostic, de géolocalisation et de prise en charge des cas ainsi que de collecte et de consolidation des données⁶⁶.

Ces initiatives de la société civile, des associations et ONG, se sont plus inscrites dans une visée d'accompagner sur le terrain, les mesures de réponses sanitaires et socio-économiques adoptées par l'État. Bien que les différentes actions posées par ces associations aient été faites de façon spontanée et non coordonnée, elles ont permis l'inclusion de certaines couches vulnérables particulières de la population qui n'avaient pas été explicitement ciblées par le plan gouvernemental de riposte. Il s'agit notamment des personnes déplacées, des personnes vivant avec un handicap, des enfants de la rue, des enfants dans les orphelinats et centres d'accueil, des femmes enceintes et des nouveaux nés, des femmes en charge de la salubrité publique ainsi que des migrants.

En exemple, la Commission nationale de l'UNESCO à travers l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) à décider d'orienter ses dons en vivres d'une valeur de plus de 23 millions de CFA aux déplacées internes et aux personnes vivant dans les zones en crises⁶⁷. L'Union européenne a quant à elle destiné ses dons en masque de protection d'une valeur de 80 millions aux associations de jeunes et de femmes, aux migrants, ainsi qu'aux élèves et étudiants et aux agents de santé au niveau communautaire⁶⁸. Les membres de la Communauté Sant'Egidio de Ouagadougou et un styliste ont offert des masques de protections aux enfants de la rue⁶⁹. Le groupe allemand SysAid a fait un don en vivres et en matériel de protection d'une valeur de 10 millions à un orphelinat de la capitale⁷⁰. L'Église des Assemblées de Dieu a fait des dons en vivres et matériel de protection de plus de 2 millions de FCFA aux femmes de la brigade verte⁷¹ de Ouagadougou⁷². Solidar Suisse, une ONG a ciblé aussi les personnes déplacées et les enfants en dehors du système scolaire pour ses dons en matériel de protection et de sensibilisation d'une valeur de plus de 54 millions de FCFA⁷³.

4.3 Innovations nées de la pandémie et implication de la communauté scientifique

La recherche scientifique qu'elle soit académique ou industrielle bénéficie de très peu de ressources financières au Burkina Faso. Dans le cadre de la Covid 19, quelques recherches ont été initiées par des chercheurs. Une étude financée par la Banque Mondiale livrait en juillet 2020, ses résultats sur l'impact de la Covid-19 dans les communautés minières artisanales⁷⁴. Elle a examiné comment les restrictions liées à la COVID-19 affectent la vie économique et sociale des mineurs et de leurs familles. L'Institut National de Santé publique présentait en septembre 2020, un projet de recherche multidisciplinaire sur la Covid 19 impliquant des chercheurs burkinabè, français et canadiens⁷⁵. Ce projet vise à produire des

⁶⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article95586>

<https://lefaso.net/spip.php?article97059>

<https://www.afro.who.int/news/riposte-contre-la-pandemie-du-covid-19-la-chine-vole-au-secours-du-burkina-faso>

⁶⁶ <https://lefaso.net/spip.php?article96387>

https://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/presscenter/articles/2020/Innov_challenge_covid19.html

<https://burkina-ntic.net/spip.php?article2355>

<https://www.uncdf.org/article/5867/au-burkina-faso-la-crise-de-la-covid-19-booste-lcosysteme>

⁶⁷ <https://lefaso.net/spip.php?article97227>

⁶⁸ <https://lefaso.net/spip.php?article97812>

⁶⁹ <https://lefaso.net/spip.php?article96771>

<https://lefaso.net/spip.php?article96143>

⁷⁰ <https://lefaso.net/spip.php?article96706>

⁷¹ Employées de la municipalité, chargées de la salubrité publique

⁷² <https://lefaso.net/spip.php?article96175>

⁷³ <https://lefaso.net/spip.php?article98382>

⁷⁴ <https://lefaso.net/spip.php?article99154>

⁷⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article99538>

connaissances épidémiologiques et socio-anthropologiques pour aider le pays dans sa riposte contre la pandémie. Des initiatives au niveau technologique destinées à aider à l'amélioration de la gestion de la pandémie dans le système de santé ont également vu le jour. Il s'agit de Mondjossi », une plateforme de mise en relation d'utilisateurs avec le corps médical⁷⁶, de ePresc (<https://epresc.care/>) une application (web/mobile) dédiée à la gestion numérique de l'information médicale des patients sur la vie entière et sur toute la trajectoire des soins⁷⁷, et de DMS, un logiciel de gestion des officines facilitant la traçabilité des données⁷⁸. D'autres innovations avaient également trait à la proposition de construction d'un hôpital en préfabriqué, à la conception d'un système de lavage des mains à pédales, ou encore d'un logiciel destiné au télé enseignement (easyschool).

4.4 Inclusivité des stratégies et réponses politiques à la Covid 19.

Au Burkina Faso comme dans le reste du monde, la létalité de la Covid 19 est plus importante chez les hommes que chez les femmes (Wayack-Pambè, Lankoandé et Kouanda, 2020). Cependant, de nombreuses études montrent que les populations pauvres et celles de sexe féminin sont les plus impactées négativement par les épidémies, notamment pour ce qui est des conséquences sociales et celles des réponses qui leurs sont faites. La prise en compte de ces populations n'a pas été exprimée de façon explicite ni anticipée dans les documents de riposte à la Covid 19 élaborés par le gouvernement burkinabè, ce qui s'est traduit par une quasi-absence totale de dimension inclusive dans certaines des stratégies et réponses d'atténuation des conséquences de la pandémie de la Covid 19 proposées. La velléité d'inclusivité des stratégies et réponses du gouvernement à la Covid 19 transparait uniquement dans certaines mesures visant à limiter les effets immédiats des réponses socioéconomiques prises relativement à la pandémie. Mais par exemple, les besoins spécifiques des populations habituellement discriminées en matière de scolarisation ne sont pas pris en compte dans le plan de riposte du MENAPLN, alors que les mesures proposées pour la continuité pédagogique étaient susceptibles d'accroître les inégalités scolaires. Cependant, si dans l'ensemble le plan de riposte à la pandémie élaboré par le gouvernement ne ciblait pas de groupes vulnérables spécifiques au départ, l'adaptation s'est faite au fil du temps, en ajustement avec les réactions venant de la population, des partis politiques de l'opposition, des organisations de la société civile, et des dons ciblés des divers contributeurs..

De façon générale, la fermeture temporaire des établissements scolaires pousse à la déscolarisation ou à la non-scolarisation des enfants les plus vulnérables. Étant donné les conditions préexistantes à la pandémie, il est prévisible que les solutions trouvées par le MENAPLN pour limiter les conséquences de la fermeture des écoles n'ont pas permis de freiner l'accroissement des disparités scolaires existantes entre les catégories de population favorisées et celles moins favorisées, à savoir entre le milieu urbain et le milieu rural, entre les ménages nantis et les ménages démunis, entre les enfants de sexe masculin et ceux de sexe féminin. Tout d'abord, pour ce qui est des enfants qui résident en milieu rural et de ceux qui vivent dans des ménages économiquement défavorisés, la quasi-absence d'électrification dans les zones rurales et dans une moindre mesure dans les zones périphériques urbaines, a de facto, exclu les enfants de ces deux milieux de la continuité pédagogique proposée par le MENAPLN. Pour ce qui est des enseignements proposés par le biais de la radio, même si les expériences menées à de petites échelles indiquent qu'elle est un medium favorisant les apprentissages à distance, il aurait fallu pour ce qui concerne la pandémie de la covid 19, que chaque enfant burkinabè scolarisé dispose de son propre appareil radiophonique pour suivre les cours, afin de ne pas être en concurrence avec des frères et sœurs ou encore des adultes dans son utilisation par ailleurs, les proportions de la population possédant un ordinateur ou un téléphone portable de même que celle qui a accès à l'internet suggèrent que seule une infime minorité d'enfants a pu accéder aux ressources en ligne.

⁷⁶ <https://lefaso.net/spip.php?article95805>

⁷⁷ <https://lefaso.net/spip.php?article95811>

⁷⁸ <https://lefaso.net/spip.php?article96384>

Concernant les filles, les rapports de genre dans la société qui les assignent à des rôles de pourvoyeuses de soin accroissent les inégalités scolaires engendrées par la fermeture des écoles (Bandiera et al., 2020 ; Burzynska et Contreras, 2020). La fermeture des écoles a ainsi des effets délétères à long terme sur les filles. Une fois hors de l'école, le risque qu'elles n'y retournent plus est accru. Dans les contextes où le mariage précoce est répandu, la fermeture des écoles augmente ce phénomène. Une hausse de cette pratique au Burkina Faso est ainsi à craindre à la suite de la fermeture des écoles due à la Covid 19. En effet, avec un taux de 51,3% pour la population de femme âgée de 20 à 24 ans qui déclaraient en 2014 s'être mariées avant l'âge de 18 ans, contre 1,6% pour les hommes de la même tranche d'âge (INSD, 2019), le Burkina Faso est parmi les pays du monde où la prévalence du mariage précoce est élevée. Ces taux sont plus élevés pour les femmes et notamment en milieu rural (62,9% contre 2,2% pour les hommes). En milieu urbain, 19,9% des femmes étaient dans cette situation, et aucun homme n'était concerné. Les niveaux de prévalence de mariage précoces étaient aussi élevés dans les régions de l'Est et du Sahel où l'âge médian au mariage des filles est de 16 ans. Or ces régions connaissaient déjà des fermetures d'écoles à cause des attaques terroristes perpétrées dans ces régions. En 2015, près de sept filles sur dix (65,2%) âgées entre 20 ans et 24 ans déclaraient ainsi avoir été mariées avant l'âge de 18 ans dans la région de l'Est, alors que le phénomène était quasi inexistant chez les jeunes hommes du même âge. Dans la région du Sahel ce sont huit jeunes femmes sur dix (76,6%) âgées entre 20 et 24 ans qui déclaraient avoir été mariées alors qu'elles étaient encore mineures, pour seulement un garçon sur dix (10,4%)⁷⁹ de la même tranche d'âge.

Une autre conséquence de la fermeture des écoles est qu'elle accroît la sollicitation des filles pour les travaux domestiques et de reproduction. Elles doivent en effet substituer les personnes adultes de sexe féminin dans les tâches et activités relatives à ce domaine. Les filles sont ainsi plus que les garçons dans l'incapacité de s'impliquer dans une continuité pédagogique à distance.

Si la prise en charge financière par l'État des factures d'eau et d'électricité participait d'une volonté de réduire à minima les inégalités économiques engendrées par la pandémie, elle n'a pas pris en compte les besoins spécifiques des femmes et l'accentuation des situations inégales entre les hommes et les femmes générées par la pandémie. La Covid-19 est apparue au Burkina Faso pendant la saison sèche, celle où l'eau est rare, y compris dans les bornes fontaines. Par ailleurs, la mise en place de la gratuité de l'eau n'a concerné que les femmes du milieu urbain, les femmes du milieu rural s'approvisionnant essentiellement dans des cours d'eau, les puits ou les forages. Mais même pour le milieu urbain où la collecte d'eau demeure une corvée principalement féminine (Dos Santos et Wayack Pambè, 2016), cette mesure s'est révélée peu inclusive, du fait qu'elle n'a pas permis de réduire la pénibilité liée à cette tâche en termes d'attente au point d'eau. Ce, d'autant plus que les mois de mars, d'avril et de mai sont les plus chauds de l'année, et ceux où les débits dans les bornes fontaines sont très faibles.

Une des insuffisances majeures du plan de riposte de la Covid 19⁸⁰ de même que les stratégies et mesures mises en place pour faire face à la pandémie, est qu'elles intègrent très peu les dimensions sociales liées à la situation sécuritaire. Les conditions préexistantes dans les régions les plus fortement touchées par cette crise, nées de la fermeture de divers services administratifs, d'écoles et de centres de santé dans les localités touchées, ainsi que le déplacement de personnes qu'elle a occasionné n'ont pas été pris en compte dans le plan de riposte.

Enfin, l'augmentation des violences domestiques a été très vite identifiée comme une pandémie dans la pandémie car touchant tous les pays du monde affectés par la Covid 19⁸¹. Cette violence affectant particulièrement les femmes et les filles a été dénoncée par le secrétaire général des Nations Unies qui

⁷⁹ Il est à noter ici que bien que la comparaison entre sexes montre une différence substantielle au détriment des filles, la proportion des garçons mariés avant leur majorité est dix fois supérieur à ce qui est constaté au niveau national dans ces régions.

⁸⁰ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=387&cHash=301e88e8e56744ce646fe7771909a69e

⁸¹ <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/in-focus-gender-equality-in-covid-19-response/violence-against-women-during-covid-19>

a appelé tous les états à prendre des mesures idoines pour y mettre fin⁸². Pourtant la question des violences basées sur le genre n'a pas été soulevée au Burkina Faso dans quelque instance que ce soit, gouvernementale ou sociale. Il est difficile de savoir si cela est dû à une absence de manifestation du phénomène dans le contexte burkinabè ou s'il a simplement été oublié. Il faut néanmoins souligner que les taux de violence domestique ou faite aux enfants sont faibles au Burkina Faso (Ministère de l'économie et des finances, 2012; ISSP, 2018 ; Wayack Pambè, Gnoumou et Kaboré, 2014).

⁸² <https://www.un.org/en/un-coronavirus-communications-team/make-prevention-and-redress-violence-against-women-key-part>

Chapter 5. Synthèse sur les réponses a la pandémie de la COVID 19 au Burkina Faso

5.1 Les fondements des réponses à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso

Il est difficile de déterminer l'origine des réponses apportées à la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso. Une lecture des mesures prises par le gouvernement peut néanmoins se faire, à l'aune à la fois de la situation sociale, politique et économique préexistante à la pandémie, et des débats et développements menés sur celle-ci aux échelles régionale et internationale.

Concernant le climat social, politique et économique au niveau intérieur, les premières mesures ont été reçues par certaines franges de la population comme une volonté du gouvernement de profiter de la crise sanitaire pour affronter les difficultés internes. Ainsi, la fermeture des établissements scolaires du 16 au 31 mars et l'interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes ont été décrétées le 14 mars 2020, deux jours seulement avant une marche de protestation et un début de mouvement de grève parmi le personnel enseignant du primaire et du secondaire. À ceux-ci s'ajoutait un mot d'ordre de grève prévu du 16 au 20 mars 2020⁸³, lancé par l'Union d'action syndicale (UAS) contre l'application aux primes et indemnités des agents du public, de l'impôt unique sur les traitements et les salaires (IUTS). La fermeture des établissements d'enseignement décrétée pendant le week-end, un samedi soir, avec effet immédiat le lundi suivant, a donc été interprétée comme un moyen de faire taire les mouvements sociaux en préparation dans le pays. Ce soupçon a été renforcé par le fait que le gouvernement a beaucoup tergiversé avant de décider de la fermeture des lieux de culte et des marchés. Mais ici aussi, il appréhendait de devoir affronter certaines communautés religieuses et traditionnelles rétives à cette mesure.

La temporalité des décisions a également amené les populations à questionner l'indépendance du gouvernement dans la prise de décision, de même que la légitimité des mesures prises et leur adéquation avec la situation du pays. Les décisions annoncées par le gouvernement étaient ainsi souvent accueillies et perçues comme un « suivisme » de ce qui se faisait dans les pays développés, notamment la France, sans une prise en compte des réalités nationales. En effet, la fermeture des écoles a été décrétée le 14 mars, soit deux jours après que la même mesure a eu été décidée en France. De même, l'instauration des mesures de limitation de la mobilité des individus prise le 20 mars, est intervenue quatre jours après que le confinement a eu été imposé dans l'ensemble du territoire français.

La volonté de mettre en place des essais cliniques⁸⁴ sur la chloroquine et l'Apivirine (remède issu des plantes locales) venait à la fois du désir de se positionner sur le plan international dans le débat sur l'effet de la chloroquine, et dans le désir des pays africains de contribuer à la lutte contre la pandémie. Par ailleurs, un effet avéré de la chloroquine ou d'un remède issu des plantes locales aurait permis aux états africains de bénéficier d'un traitement à bas coût de la maladie. Toutefois le lancement officiel de ces essais cliniques par le ministère de la recherche a été suivi d'une mise en œuvre poussive. Pour ce qui est de l'Apivirine, un premier protocole avait été rejeté par le Comité éthique de recherche en santé (CERS)⁸⁵. C'est seulement en décembre 2020 que les premiers résultats de l'Apivirine ont été livrés,

⁸³<https://lefaso.net/spip.php?article95232>

⁸⁴ <https://lefaso.net/spip.php?article95769>
<https://lefaso.net/spip.php?article96914>

⁸⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article96914>
<https://lefaso.net/spip.php?article95769>

suscitant par ailleurs des contestations de la part de certains chercheurs et praticiens du domaine médical⁸⁶.

5.2 Gouvernance, relations de pouvoir et réactions populaires aux réponses à la pandémie

Du fait des différentes affaires de corruption impliquant l'élite politique médiatisées par la presse depuis plus d'une décennie, la société civile et la population de façon générale montrent une défiance quant à la gestion du gouvernement des biens publics. Cette situation a incité le gouvernement à communiquer très tôt sur la gestion de la pandémie, dans un souci de se montrer transparent et de donner l'image d'une bonne gouvernance. Mais comme on peut le voir ci-dessous (point 4.3), toutes les initiatives prises par le gouvernement sont restées entachées de la part des populations.

Dès les premiers jours de révélation de cas de Covid 19 au Burkina Faso, une conférence de presse animée par la ministre de la santé à la date du 09 mars 2020 instituait une transmission de l'information sur la pandémie à la population. Une personne chargée de la coordination nationale de la lutte contre la covid-19 au Burkina Faso ainsi que du suivi de l'information aux populations sur l'évolution de la pandémie était désignée en la Personne du Pr. Martial Ouédraogo. Ce dernier fut démis de ses fonctions à la suite de la mauvaise gestion du premier cas de décès dû à la Covid-19 au Burkina Faso⁸⁷. Il est remplacé par le directeur du Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires (CORUS) comme intérimaire à la coordination nationale de la lutte contre la Covid-19.

À la suite du discours du ministre de la santé du 09 mars, un point de presse quotidien sur l'état de la maladie dans le territoire national était fait tous les soirs par le Service d'information du gouvernement. Il était animé par des membres du gouvernement, ou par le coordonnateur national de la lutte contre la covid-19. De journalier aux premières semaines de l'apparition de la maladie soit depuis le 18 mars⁸⁸, il est passé à un rythme hebdomadaire à la date du 27 mars 2020⁸⁹, puis mensuel depuis le mois de juin. Toutefois, des statistiques sur l'état de la Covid 19 au Burkina Faso sont publiées tous les jours. Elles portent sur le nombre de nouvelles personnes suspectées, celles testées, celles contaminées, celles hospitalisées, celles guéries et celles décédées, ainsi que le total des cas dans le pays.

Des messages de sensibilisation sur les gestes barrières sont également diffusés à travers les médias et les affiches⁹⁰ Dès la première semaine d'apparition de la pandémie dans le pays, la ministre de la santé a entamé une tournée de sensibilisation⁹¹ de proximité sur la maladie à l'intérieur du pays.

Les informations sur les actions relatives à la Covid 19 initiées par les acteurs étatiques et non étatiques au Burkina Faso sont régulièrement publiées. Les canaux utilisés sont les journaux télévisés, radiophoniques, ainsi que la presse écrite ou en ligne. Aux premiers jours de la pandémie, le président de la république a également fait plusieurs allocutions télévisées pour annoncer les décisions prises par

⁸⁶ <https://lefaso.net/spip.php?article101643>

<https://lefaso.net/spip.php?article101684>

⁸⁷ <https://lefaso.net/spip.php?article96524>

⁸⁸ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=297&cHash=d9f9c84ad62e73f4a3ed088c0d058717

⁸⁹ <https://www.sig.gov.bf/infos-covid-19>

⁹⁰ https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=289&cHash=c732dd2b9d271e9c22fe9634cb5373e9

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=290&cHash=243e01536c7e475648496eb2492431b4

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=291&cHash=bc6791311989b21980dfc333e4fa33dd

⁹¹ <https://lefaso.net/spip.php?article95475>

rapport à la pandémie, ou pour les expliquer⁹². Une séquence sur les décisions gouvernementales est réservée à la pandémie lors des points de presse faits par le porte-parole du gouvernement après chaque conseil des ministres.

Les réunions de concertation avec les parties prenantes sont également des stratégies élaborées par le gouvernement, afin de rassurer sur sa bonne gouvernance quant à la gestion de la pandémie et pour susciter l'adhésion des populations. Une séance de travail entre le ministère de la santé et le réseau national de lutte contre la corruption (RENLAC)⁹³ a été tenue au mois de mai 2020. Elle avait pour objet de s'assurer de la bonne utilisation des ressources mobilisées pour la gestion de la Covid 19 au Burkina Faso. Le gouvernement a également rencontré aux dates du 17, 21 et 23 avril 2020, les partis politiques de la majorité et de l'opposition, en vue d'une synergie d'actions pour une gestion concertée et efficace de la pandémie. La rencontre avait aussi pour but de discuter de l'impact potentiel des mesures de suspension de l'enrôlement biométrique et de l'établissement des cartes nationales d'identité sur l'agenda électoral⁹⁴.

Il était créé à la même période, un comité national de gestion de la crise de la pandémie constitué des représentants du gouvernement, des partenaires techniques et financiers œuvrant dans le secteur de la santé, des représentants de structures de santé privés et de la société civile.⁹⁵ Le haut conseil pour le dialogue social initiait également un cadre réunissant les membres du gouvernement, le patronat et les travailleurs dans le but de susciter une réflexion commune sur les conséquences socioéconomiques de la pandémie et l'élaboration des mesures palliatives acceptables pour les populations⁹⁶.

Dans le but de la reprise des activités économiques, des concertations étaient faites avec les acteurs des différents secteurs économiques, notamment le secteur du transport urbain de personnes et du transport interurbain, péri-urbain et rural de personnes. Ces rencontres ont abouti à la signature de protocoles d'accord visant l'organisation de la reprise des activités dans ces secteurs⁹⁷.

Après la fermeture du Grand marché de Ouagadougou, des moyens et petits marchés et des marchés itinérants (fermés quant à ces derniers le 26 mars 2020⁹⁸), sur insistance des populations, la mairie de Ouagadougou a initié dès le 1^{er} avril 2020⁹⁹ une rencontre de concertation avec les acteurs de l'économie informelle et les associations de commerçants des marchés. La rencontre avait pour but de proposer des voies et moyens de réouverture des infrastructures commerçantes dans la capitale. Ces échanges ont abouti à la mise en place d'un protocole d'accord entre les deux parties pour le respect strict des mesures barrières à la pandémie et par la suite à une réouverture du grand marché de Ouagadougou à la date du

⁹²https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=303&cHash=2753b6a72cdadd2624a5be84a41583b3
<https://lefaso.net/spip.php?article95931>

⁹³ <https://lefaso.net/spip.php?article96652>

⁹⁴https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=354&cHash=00dfedfbae9ea64dface04d33bb60bb9
https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=344&cHash=014aa58d0816d403d37d59f354758c25

⁹⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article96784>

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=403&cHash=53b9564e474d8ae613a769e886a83c2d

⁹⁶ <https://lefaso.net/spip.php?article97107>

⁹⁷https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=379&cHash=15f2c7fc2690c1a262542c52a2926d33

https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=378&cHash=6c3f9d394ec6b29df2a4d9aef505bfb0

⁹⁸ <https://lefaso.net/spip.php?article96282>

⁹⁹ <https://lefaso.net/spip.php?article95976>

20 avril 2020.¹⁰⁰ Toutefois quelques jours après la réouverture du marché, les clauses du protocole relatives aux mesures barrières demeuraient très peu respectées¹⁰¹.

Les différentes initiatives entreprises par les autorités publiques pour démontrer leur bonne gestion de la pandémie n'ont pas toujours réussi à rétablir un climat de confiance entre le gouvernement et la population. Une des raisons est probablement le fait que la maladie de la Covid 19 a très peu affecté la population burkinabè, et est ainsi imperceptible dans ses effets sur la santé par les populations. Les imbroglios autour de la gestion du premier décès de la Covid 19 au Burkina Faso (également premier décès recensé de la pandémie en Afrique subsaharienne), allant jusqu'à semer le doute sur les causes réelles de ce décès¹⁰² ont contribué à renforcer l'incrédulité des populations quant à l'existence réelle de la maladie. De plus, les premières personnes affectées et dont la contamination avait été très largement médiatisée étaient les membres du gouvernement¹⁰³ et les personnes des classes sociales aisées. Les mesures énoncées étaient donc ressenties comme un assujettissement de la majorité de la population à la résolution d'un problème qui ne touchait que l'élite, alors que les conséquences des mesures prises ne l'affectaient pas. Malgré les concertations avec les autorités, les manifestations des commerçants des marchés ont obligé à une réouverture des marchés plus tôt que prévu¹⁰⁴. De même, des membres d'une association de pratiquants musulmans ont entrepris des manifestations exigeant la réouverture des mosquées¹⁰⁵, ce qui a contraint le gouvernement à autoriser une réouverture immédiate des lieux de cultes pour toutes les autres confessions religieuses¹⁰⁶. Fortes de cette victoire, les populations ont par après manifesté pour réclamer la levée du couvre-feu¹⁰⁷ amenant une fois de plus le gouvernement à capituler.

5.3 Une gestion de la pandémie sous une pression sociale permanente

Il est à noter que la gestion de la pandémie au Burkina Faso s'est faite dans un contexte de contestation permanente de l'autorité publique ainsi que de pressions de la part de la société civile, des partis politiques de l'opposition et de divers corps de métiers, pour inciter le gouvernement à prendre les mesures idoines pour circonscrire la pandémie et limiter ses effets négatifs sur les populations.

Ainsi, la fermeture des frontières aux transports de personnes à l'instar de ce qui se faisait dans les pays comme la France et les USA, de même que l'interdiction de rassemblement massif des populations dans tous les lieux publics étaient exigée dès le 17 mars par un parti de l'opposition l'UPC¹⁰⁸ et le syndicat de médecins¹⁰⁹ ¹¹⁰. Ce dernier appelait également à une subvention et à un contrôle des prix des produits pharmaceutiques nécessaires à la lutte contre la pandémie, comme les gels hydroalcooliques, les masques, etc. Le gouvernement était parallèlement aussi interpellé¹¹¹ sur les dispositions prises pour atténuer les effets des mesures de lutte contre la pandémie sur les populations, particulièrement les plus défavorisées et celles affectées directement par ces mesures¹¹².

Bien avant que cela ne se transforme en mouvements d'humeur conduisant à la levée des mesures barrières, des voix se sont faites entendre pour contester presque chacune des actions ou interventions

¹⁰⁰ <https://lefaso.net/spip.php?article96310>

¹⁰¹ <https://lefaso.net/spip.php?article96419>

¹⁰² <https://lefaso.net/spip.php?article96634>

¹⁰³ <https://lefaso.net/spip.php?article95632>

¹⁰⁴ <https://www.burkina24.com/2020/04/28/covid-19-au-burkina-faso-des-commerçants-reclament-louverture-du-marche-de-dassasgho/>, <https://www.burkina24.com/2020/04/28/covid-19-au-burkina-faso-les-commerçants-de-nabi-yaar-manifestent-pour-la-reouverture-du-marche/>, <https://lefaso.net/spip.php?article96460>

¹⁰⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article96582>

¹⁰⁶ <https://lefaso.net/spip.php?article96585>

¹⁰⁷ <https://lefaso.net/spip.php?article97148>

¹⁰⁸ Union pour le Progrès et le Changement

¹⁰⁹ <https://lefaso.net/spip.php?article95542>

¹¹⁰ <https://lefaso.net/spip.php?article95539>

¹¹¹ <https://lefaso.net/spip.php?article95798>

¹¹² <https://lefaso.net/spip.php?article95806>

du gouvernement dans le cadre de la gestion de la Covid 19¹¹³. Ces contestations émanaient de simples citoyens à travers les réseaux sociaux et dans les commentaires de la presse en ligne, de partis politiques, des syndicats ou de la société civile, dans une posture de contrôle du pouvoir. Ces acteurs non gouvernementaux ont fait non seulement des analyses de la situation, critiqué la démarche gouvernementale en faisant des contre-propositions. Ces postures ont contribué à accroître la fragilité du gouvernement pour ce qui est de sa gestion de la pandémie. Mais elles ont aussi permis d'orienter de façon plus spécifique les actions de l'État vers les besoins des populations.

Alors qu'ils exhortaient par ailleurs le gouvernement à prendre des mesures fortes pour lutter contre la pandémie, face aux mesures barrières édictées par ce dernier, le chef de file de l'opposition ainsi que des acteurs juridiques¹¹⁴ dénonçaient de graves atteintes à la liberté individuelle.

Les mesures socio-économiques instaurées par la suite pour atténuer les conséquences des mesures de ripostes à la pandémie étaient jugées inadaptées par des syndicats et des organisations de la société civile. Le Syndicat national des artistes musiciens du Burkina (SYNAMUB) dénonçait ainsi une gestion clanique des fonds de prise en charge alloués aux acteurs culturels et touristiques¹¹⁵. La Coalition contre la vie chère (CCVC), une organisation de la société civile qualifiait quant à elle la gestion de la pandémie au Burkina Faso de « hasardeuse » et faite de « tâtonnements », dans un but d'organiser le pillage des richesses du pays¹¹⁶. Un autre parti « Soleil d'Avenir » interpellait le gouvernement sur les issues désastreuses de son mode de gestion de la pandémie¹¹⁷.

Les mesures sociales proposées, étaient aussi perçues par l'opinion publique comme étant une sorte de « copier-coller » des actions venant d'autres pays, sans une analyse profonde préalable pour examiner leur compatibilité avec le contexte du Burkina Faso¹¹⁸. Elles ne permettaient pas ainsi d'atteindre effectivement certaines couches de la population pourtant vulnérables tels que les acteurs des secteurs non organisés et informels. Des appels à une gestion plus participative étaient également faits par des acteurs de la société civile qui mettaient en cause la crédibilité et la légitimité du pouvoir public¹¹⁹. Il est parfois aussi apparu dans les jugements des citoyens que le gouvernement utilisait la gestion de la Covid 19 comme un alibi pour se soustraire de ses responsabilités sur les questions sécuritaires et de développement¹²⁰.

Dans le cadre des mesures prises dans le secteur de l'éducation, les syndicats ont reproché au gouvernement leur non-inclusion à l'élaboration de la stratégie de la continuité pédagogique, mettant en avant son inadaptation quant à l'usage du télé-enseignement¹²¹. La stratégie adoptée pour la continuité pédagogique a ainsi été jugée comme étant une mesure discriminatoire dans un contexte de pauvreté tel que celui du Burkina Faso, où très peu de personnes ont accès à la télévision, à la radio et à une source d'énergie.

S'il est difficile de déterminer avec exactitude les groupes d'acteurs qui ont infléchi l'orientation des actions menées au Burkina Faso dans la gestion étatique de la pandémie de la Covid 19, on peut cependant avancer sans risque de se tromper, que la pression sociale exercée sur le gouvernement a influencé le cours des mesures proposées et leur mise en œuvre sur le terrain. De la publication des

¹¹³ <https://lefaso.net/spip.php?article96020>

¹¹⁴ <https://lefaso.net/spip.php?article96555>

¹¹⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article96080>

¹¹⁶ <https://lefaso.net/spip.php?article96528>

¹¹⁷ <https://lefaso.net/spip.php?article95876>

¹¹⁸ <https://lefaso.net/spip.php?article96020>

¹¹⁹ <https://lefaso.net/spip.php?article95995>

¹²⁰ <https://lefaso.net/spip.php?article96300>

¹²¹ <https://lefaso.net/spip.php?article96635>

mesures barrières à la date du 20 mars 2020¹²² et par la suite des mesures socio-économiques à la date du 02 avril 2020 par le président du Faso¹²³, ce sont les diverses critiques de la part des citoyens de tous bords, amplement relayées par les médias et les réseaux sociaux, de même que les manifestations dans les rues, qui ont conduit le gouvernement à multiplier et à diversifier les concertations avec les différents acteurs de la société burkinabè (groupes de travailleurs, partis politiques, syndicats). Ces réactions ont aussi probablement poussé aussi le gouvernement à multiplier les actions de communication sur la gestion financière et technique de la crise sanitaire, de même qu'à rendre plus opérationnelles les mesures socio-économiques à l'endroit de différents secteurs économiques et certaines catégories de populations.

¹²²[https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1\[action\]=detail&tx_news_pi1\[controller\]=News&tx_news_pi1\[news\]=303&cHash=2753b6a72cdadd2624a5be84a41583b3](https://www.sig.gov.bf/actualites/details?tx_news_pi1[action]=detail&tx_news_pi1[controller]=News&tx_news_pi1[news]=303&cHash=2753b6a72cdadd2624a5be84a41583b3)

¹²³ <https://lefaso.net/spip.php?article95931>

Chapter 6. Conclusion

Tout comme le reste des dirigeants de la planète, le gouvernement burkinabè a été pris au dépourvu par l'arrivée de la pandémie de la Covid 19 au Burkina Faso. Coïncidant avec un contexte social, économique, politique et sécuritaire délétère, l'apparition de la pandémie a mis le gouvernement dans l'impératif de se montrer capable à la fois de faire face à ce nouveau défi sanitaire, tout en continuant à assumer ceux qui lui préexistaient. Ceci était d'autant plus important que la maladie est apparue à quelques mois seulement de l'échéance électorale des présidentielles qui ont eu lieu le 22 novembre 2020.

Les premières mesures prises par le gouvernement Burkinabè pour faire barrière à la Covid-19 ne ciblaient pas de groupes de populations vulnérables. Les actions gouvernementales ont progressivement été inclusives, car elles ont été au fur et à mesure réadaptées sous la pression exercée par les mouvements sociaux et les critiques émises par les syndicats, les partis politiques et la population générale sur la gestion de la pandémie et son manque d'inclusivité. Cette pression sociale a ainsi contribué à réorienter le gouvernement vers une gestion plus participative de la pandémie, à travers la multiplication des concertations auprès d'acteurs diversifiés. Aussi les mesures prises pour atténuer les conséquences sociales et économiques des réponses à la maladie sur les populations ont à terme permis d'inclure différentes catégories de populations vulnérables, telles les femmes enceintes, les enfants orphelins et/ou vivant dans la rue, les détenues, les vieilles personnes, les femmes chefs de ménage pauvres.

Toutefois, les besoins spécifiques des femmes et des filles liées aux conséquences particulières qu'ont les crises sanitaires sur elles du fait de rapports de genre inégaux dans les sociétés n'ont pas été pris en compte dans cette réorientation de l'action gouvernementale relative à la pandémie. C'est ainsi que des sujets comme : l'exacerbation de la violence conjugale pendant le confinement ou la fermeture des lieux de commerce et de réjouissances, la surcharge de travail domestique découlant des protocoles des mesures barrières et à la fermeture des écoles, de même que la potentielle augmentation de la déscolarisation des filles, avec comme corolaire celle des mariages précoces n'apparaissent pas dans les interventions et actions prises au Burkina Faso pour répondre à la pandémie de la Covid 19. Ceci, parce que la rue et les réseaux sociaux étaient les principaux canaux utilisés par les populations pour exprimer leurs préoccupations et manifester leurs désaccords sur les réponses apportées à la pandémie par le gouvernement. Or ces deux espaces demeurent peu investis par les femmes au Burkina Faso. D'une part elles sont peu présentes dans les organisations corporatistes ou n'y occupent pas de fonction leur permettant de faire ressortir la spécificité de leurs situations, et d'autre part leur accès aux nouvelles technologies de l'information et par là aux réseaux sociaux reste faible. Le fait que la maladie affecte moins les personnes de sexe féminin a probablement contribué à renforcer cette invisibilité des femmes dans l'action politique de lutte contre la Covid 19 au Burkina Faso. Au final, la structuration des inégalités sociales et spatiales au Burkina Faso, de même que les expériences d'autres épidémies ayant impacté la sous-région de l'Afrique de l'Ouest laissent à penser que les personnes de sexe féminin, surtout les filles, de même que les populations rurales sont celles qui paieront le plus lourd tribut à la pandémie, ce particulièrement à cause des mesures prises pour la contenir.

En définitive, si à l'instar de la quasi-totalité des pays de l'Afrique subsaharienne la maladie de la Covid 19 a peu affecté le Burkina Faso sur le plan sanitaire, la population burkinabè subit et présumablement pour un long terme les coûts sociaux et économiques de la pandémie. Ceci, du fait des réponses qui lui ont été apportées aussi bien au niveau national qu'international. Ces réponses constituent des facteurs de risque d'accroissement de la vulnérabilité des populations déjà défavorisées, et particulièrement les filles et les femmes. Ceci, parce que les stratégies et les réponses proposées sont de nature ponctuelle, alors que les conséquences des mesures prises pour la limitation de la pandémie ont, elles,

potentiellement un impact à long terme sur les populations (Bandiera et al., 2020 ; [Burzynska](#) et [Contreras](#), 2020).

Bibliographie

- Bandiera, O, Buehren, N., Goldstein, M., Rasul, I., Smurra A., (2020). Do School Closures During an Epidemic have Persistent Effects? Evidence from Sierra Leone in the Time of Ebola
- Burkina Faso (2011). *Filets sociaux*. Ouagadougou, Burkina Faso
- Burkina Faso (2012). *Politique nationale de protection sociale 2013-2022*. Ouagadougou, Burkina Faso
- Burkina Faso (2016). *Plan national de développement économique et social 2016-2020*. Ouagadougou, Burkina Faso
- Burzynska, K. & Contreras, G. (2020). Lancet. Gendered effects of school closures during the COVID-19 pandemic. *The Lancet*, 395(10242): 1968. doi: 10.1016/S0140-6736(20)31377-5
- Dos Santos, S., & Wayack Pambè, M. (2016). Les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'accès à l'eau et les rapports de genre. *Mondes en développement*, (2), 63-78.
- INSD (2015a). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Accès aux technologies de l'information et de la communication*. Ouagadougou, Burkina Faso
- INSD (2015b). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation*. Ouagadougou, Burkina Faso
- INSD (2015c). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Emploi et chômage*. Ouagadougou, Burkina Faso
- INSD (2015d). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Habitat, assainissement Et accès à l'eau potable*. Ouagadougou, Burkina Faso
- INSD (2015e). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Profil de pauvreté et d'inégalité*. Ouagadougou, Burkina Faso
- INSD(2019). *Annuaire statistique 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso
- INSD(2019). *Mutilations Génitales Féminines & Mariage d'Enfants : Rapport thématique basé sur l'EDS 2010 et l'EMC-MDS 2015*. Ouagadougou, Burkina Faso
- ISCOM(2019). *Etude sur l'expansion et les usages des TIC au Burkina Faso en 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Kane (2019, 5 juin). Au Burkina Faso, l'affaiblissement de l'État fait le lit du terrorisme. *The conversation*.
- Labaume, C. (2020). Survivantes et Héroïnes: Les femmes dans la crise au Burkina Faso. *OXFAM International*. <https://www.garda.com/fr/crisis24/rapports-de-pays/burkina-faso>.
- Legatum Institute (2019). *Legatum Prosperity Index 2019*. London, United Kingdom.
- MINEFID (2019). *Annuaire statistique de l'économie et des finances 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso
- Ministère de l'économie et des finances (2012). *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) 2010*. Ouagadougou, Burkina.
- Ministère de l'économie, des finances et du développement (2019). *Annuaire statistique de l'économie et des finances 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso
- Ministère de l'économie, des finances et du développement (2019). *Annuaire statistique de l'économie et des finances 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso
- Ministère de l'économie, des finances et du développement (2017) *Tableau de bord social du Burkina Faso*, Ouagadougou, Burkina Faso.

Ministère de la santé (2017). *Profil sanitaire complet du Burkina Faso : Module 1, Situation socio-sanitaire du Burkina Faso et mise en œuvre des ODD*. Ouagadougou, Burkina Faso.

Ministère de la santé (2019). *Annuaire statistique 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso.

Ministère de la santé (2019). *Annuaire statistique 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso.

OCHA (2020). *Aperçu des besoins humanitaires Burkina Faso*. OCHA

PNUD (2019) *Rapport sur le développement humain 2019 Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle, Burkina Faso*. New York, États-Unis.

Présidence du Faso (2019). *Rapport d'activité sur la Riposte au sida au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso.

RFI (25 août 2015). Burkina Faso: une brigade de gendarmerie attaquée à Oursi. www.rfi.fr. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20150825-burkina-faso-attaque-oursi-gendarme-blessure-grave>

Savadogo, M. (5 septembre 2019). Comment s'explique la prolifération des groupes extrémistes au Burkina Faso ? *The conversation*. <https://theconversation.com/comment-sexplique-la-proliferation-des-groupes-extremistes-au-burkina-faso-122566>

Wayack-Pambè, M., Gnoumou, B., & Kaboré, I. (2014). Relationship between women's socioeconomic status and empowerment in Burkina Faso: A focus on participation in decision-making and experience of domestic violence. *African Population Studies*, 28, 1146-1156.

Wayack-Pambè, M. (2020). Inégalité entre les sexes en matière d'éducation au Burkina Faso : évolutions actuelles à partir des statistiques scolaires 1936-2019. *Les presses Africaines*. 153p.

Wayack-Pambè, M., Lankoandé, B., Kouanda, S., (5 juin 2020). Comment la jeunesse de sa population peut expliquer le faible nombre de morts de Covid 19 en Afrique ? *The conversation*. <https://theconversation.com/comment-la-jeunesse-de-sa-population-peut-expliquer-le-faible-nombre-de-morts-du-covid-19-en-afrique-sexplique-la-proliferation-des-groupes-extremistes-au-burkina-faso-139832>

Pages web consultées du 5 au 8 octobre 2020

<https://databank.worldbank.org/source/afrika-development-indicators/Type/TABLE/preview/on#>

<https://data.worldbank.org/indicator/SL.EMP.VULN.ZS>

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.DDAY?locations=1W&start=1981&end=2015&view=chart>

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=BF>

[https://data.worldbank.org/indicator/SG.DMK.SRCR.FN.ZS?most recent value desc=true](https://data.worldbank.org/indicator/SG.DMK.SRCR.FN.ZS?most%20recent%20value%20desc=true)

<https://data.worldbank.org/indicator/FX.OWN.TOTL.FE.ZS>

https://afrobarometer.org/fr/results?field_country_tid=462&page=1

<https://www.transparency.org/en/countries/burkina-faso#>

<https://www.amnesty.org/fr/countries/afrika/burkina-faso/>

<https://www.leconomistedufaso.bf/2015/06/15/tourisme-317-milliards-pour-le-secteur/>

<https://www.humanitarianresponse.info/en/op%C3%A9rations/burkina-faso/document/burkina-faso-aper%C3%A7u-des-besoins-humanitaires-hno-2020>

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=BF>

<https://www.hrw.org/fr/report/2020/05/26/leur-combat-contre-leducation/attaques-comises-par-des-groupes-armes-contre-des>

Annexes

Annexe 1. Contexte du pays

Tableau A1.1. Etat de gouvernance politique au Burkina Faso

Indicateurs	Sûreté et sécurité	Liberté individuelle	Gouvernance
Rangs (total 167)	117	58	108
Scores	63,14	60,68	44,12

Source: The Legatum Prosperity Index™ 2019

Tableau A1.2. Quelques indicateurs sur le Burkina Faso

Indicateur	Valeur	année
1. Niveau de développement a) Pays développé (LDC) b) Pays à faible revenu (LIC) c) Pays à faible et à moyen revenu (LMIC) d) Pays à moyen revenue (MC)	b) IDH: 0.434 ¹²⁴ (182/189)	2018
2. PIB	5 264,9 ¹²⁵ milliard de FCFA	2018
3. Contribution des secteurs d'activités au PIB en pourcentage a) Agriculture b) Industrie c) Services d) Impôts et taxe	a) 20% ¹²⁶ b) 21% c) 46% d) 13%	2018
4. Répétition de l'emploi par secteurs d'activités en pourcentage a) Agriculture b) Industrie c) Services d) Commerce	a) 29,9% ¹²⁷ b) 31,1% c) 17,7% d) 21,3%	2014
5. Pauvreté monétaire Total Répartition de incidence de la pauvreté selon a) Rural b) Urbain	40,1% ¹²⁸ a) 47,5% b) 13,7%	2014
6. Indice de Gini a) Disparités des revenus en pourcentage	35,5% ¹²⁹	2014
7. Sécurité alimentaire: malnutrition des enfants de moins de 5 ans	3,2% ¹³⁰	2014

¹²⁴ PNUD (2019) *Rapport sur le développement humain 2019 Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle, Burkina Faso*. New York, États-Unis.

¹²⁵ Ministère de l'économie, des finances et du développement (2019). *Annuaire statistique de l'économie et des finances 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso

¹²⁶ Ministère de l'économie, des finances et du développement (2019). *Annuaire statistique de l'économie et des finances 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso

¹²⁷ INSD (2015d). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Emploi et chômage*. Ouagadougou, Burkina Faso

¹²⁸ INSD (2015e). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Profil de pauvreté et d'inégalités*. Ouagadougou, Burkina Faso

¹²⁹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=BF>

¹³⁰ INSD (2015e). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Profil de pauvreté et d'inégalités*. Ouagadougou, Burkina Faso

8. Violence faite aux femmes	20% ¹³¹	2010
9. Attitude favorable à la violence conjugale envers les femmes Femmes et Hommes	43,5% et 33,4% ¹³²	2010
10. Taux d'alphabétisation des adultes (adultes de 15 à 24 ans) a) Total b) Femmes et Hommes	a) 49,9% ¹³³ b) 43,8% vs 56,8%	2014
11. Ratio médecin-population	12000 ¹³⁴	2018
12. Ratio infirmier-population	3281 ¹³⁵	2018

Source: PNUD (2019); Ministère de l'économie, des finances et du développement (2019) ; INSD (2015b) ; INSD (2015d). INSD (2015e) ; Ministère de l'économie et des finances (2012) ; Ministère de la santé (2019) ; Banque mondiale (2020).

Annexe 2. Indicateurs relatifs aux conditions sociales préexistantes à la pandémie de la Covid-19

Tableau A2.1. Structure de l'emploi: population de plus de 15 ans en emploi

Indicateurs ¹³⁶	Total	femmes	hommes
Type de travail			
Emploi salarial (total) (2020)	13,1	9,8	15,5
Auto-emploi (2020)	86,9	90,2	84,5
Contribution du travail de la famille (2020)			
Non-agricole	39,7	52	30,3
Agricole			
Travailleurs et travailleuses temporaires			
Apprentissage non rémunéré (2010)	89,8	89,6	90
Travailleurs et travailleuses domestiques			
Participation au marché du travail, (15 ans et plus (%)) (2018))	44,9	37,9	53
Emploi précaire, 15ans et plus (%) (2020)	86	90	84
Total			

Source: data.worldbank.org/indicator, accessed September 2020.

¹³¹Ministère de l'économie et des finances (2012). *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) 2010*. Ouagadougou, Burkina.

¹³² Idem

¹³³ INSD (2015b). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation*. Ouagadougou, Burkina Faso

¹³⁴ Ministère de la santé (2019). *Annuaire statistique 2018*. Ouagadougou, Burkina Faso.

¹³⁵ Idem

¹³⁶ data.worldbank.org/indicator

Tableau A2.2. Programmes de protection sociale

Nature du programme	Description (brève)	Types de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Modifications depuis la COVID-19
Plan stratégique de santé des personnes âgées 2016 - 2020	Il vise à renforcer l'application des textes en faveur de la SPA ; la coordination des interventions de SPA et la collaboration des intervenants en la matière ; les soins préventifs, promotionnels et réadaptatifs au profit des personnes âgées ; rendre financièrement accessibles les services de santé aux personnes âgées ; renforcer les dispositifs de prise en charge des PA aux différents niveaux du système de santé ; améliorer la qualité des prestations en faveur de la SPA ; renforcer les méthodes de mesures, de surveillance et de la recherche sur la SPA	Personnes âgées (60ans et plus)	50 000 personnes âgées	Non évaluée
La convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)	Avec pour but de promouvoir la non-discrimination et le respect de la dignité intrinsèque des personnes handicapées, des initiatives et des mesures sont prises par le Gouvernement, les OPH et les Organisations non gouvernementales (ONG). Elles portent sur l'information, la sensibilisation et le plaidoyer, l'autonomisation par l'octroi de matériel spécifique et de mobilité, de ressources pour la réalisation d'activités génératrices de revenus (AGR) ainsi que la participation pleine et effective des personnes handicapées à la vie sociale et politique.	Personnes handicapées	100 000 personnes handicapées dont 50 000 enfants bénéficient d'une prise en charge intégrée	Non évaluée

<p>Stratégie nationale de prévention et d'élimination du mariage d'enfants 2016 - 2025</p>	<p>Elle a pour objectif d'accélérer l'élimination du mariage d'enfants sous toutes ses formes au Burkina Faso d'ici à 2025 à travers la prévention de toutes les formes de mariage d'enfants; la prise en charge des victimes ; le renforcement du dispositif national et la répression ; la coordination et le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie</p>		<p>250 000 enfants en difficulté bénéficient d'une prise en charge intégrée</p>	<p>Non évaluée</p>
<p>Plan stratégique santé des adolescents et des jeunes 2015 – 2020</p>	<p>Il a pour objectif de réduire la mortalité et les morbidités chez les adolescents et les jeunes du Burkina Faso d'ici 2020 à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des comportements à moindre risque (lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme et les rapports sexuels à risque exposant aux IST et le VIH/SIDA, les grossesses non désirées, la consommation de substances illicites...) • Renforcement de l'offre de soins et des services de SRAJ de qualité • Assurer la coordination et le partenariat • Renforcement du suivi, de l'évaluation et de la recherche • Renforcement du financement en faveur de la santé des adolescents et des jeunes Promotion d'un environnement social et juridique favorable à la santé des adolescents et des jeunes 	<p>les adolescents et les jeunes de 6 à 10 ans et de 10 à 24 ans scolarisés ou non scolarisés, du milieu non formel et informel, selon l'existence de handicaps, du milieu rural ou urbain enfants vivants dans la rue, des adolescents et des jeunes travailleuses et travailleurs du sexe, celles et ceux travaillant dans les sites aurifères, et du statut des adolescent(e)s/jeunes vivant avec le VIH/SIDA.</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'actions prioritaires spécifiques à l'end 			
Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) accompagnée d'un plan d'action triennal (PAT) 2019-2023	Elle vise à renforcer le système national de protection de l'enfant afin de garantir à l'horizon 2023 au Burkina Faso un environnement institutionnel, communautaire et familial qui assure une protection efficace des enfants.	les enfants		Non évaluée

Source : Burkina Faso (2011); Burkina Faso (2012); Ministère de la santé (2017); Présidence du Faso (2019).

Tableau A2.3¹³⁷. Accès aux services de santé

Indicator	Total (% of population)	Sex		Location		Expenditure Quintile (poorest 20 %)	Disability
		Female	Male	Rural	Urban		
Access to health facility (less than 30 minutes)	49.2			33.9	81	34.7	

Source: INSD (2015)

¹³⁷ INSD (2015e). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Profil de pauvreté et d'inégalités*. Ouagadougou, Burkina Faso

Annexe 3. Catégories de personnes susceptibles de bénéficier des mesures de soutien à la COVID-19 ou de se conformer aux directives

Tableau A3.1. Éléments relatifs aux conditions de vie des ménages¹³⁸

Indicateur	Total	Rural	Urbain	Quintile des dépenses (20 % les plus pauvres)
Utilise l'électricité	25,4%	9,3%	62,4%	4,9%
Paye les factures d'électricité	25,4%			4,9%
possède un robinet à la maison	15%	0,7%	51,1%	5,3%
Paye les factures d'eau	15%	0,7%	51,1%	
Possède des toilettes privées	NA	NA	NA	NA
Partage les toilettes avec d'autres personnes	49,5%	67,3%	7,8%	
Pas de toilette	50,5%	32,7%	92,2%	

Source: INSD (2015c; 2015e)

Tableau A3.2. Proportion de personnes âgées de 15 ans et plus qui utilisent des ordinateurs par sexe et milieu de résidence

Indicateurs	Total (%)	Femme	Homme	Urbain	Rural
utilise un ordinateur	4,8%	3,1%	6,7%	15,6%	0,7%
possède et utilise un téléphone portable	64,3%	51,7%	79,4%	87%	55,8%

Source: INSD (2015a)

¹³⁸ INSD (2015e). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014*: Profil de pauvreté et d'inégalités. Ouagadougou, Burkina Faso.
INSD (2015bc). *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014* : Habitat, assainissement Et accès à l'eau potable. Ouagadougou, Burkina Faso

Tableau A3.3. Mesures prises contre la COVID-19

Type de mesures	Bénéficiaires visés	Conditions d'accès	Catégories exclues peu susceptibles d'en bénéficier
Protection sociale	Ménages	<p>Gratuité pour les clients dont la consommation est inférieure ou égale à 75kWh pour les clients 3 ampères et 50kWh pour les clients 5 ampères et 10 ampères</p> <p>Annulation de la redevance pour les clients 3, 5 et 10 ampères.</p> <p>Prime fixe pour les clients possédant un ampérage de 3,5 et 10 ampères</p> <p>Annulation de toutes les taxes associées à la consommation d'électricité pour la même tranche de clients</p> <p>Annulation des pénalités de retard liées aux factures d'électricité</p> <p>Prise en charge des factures d'eau de la tranche sociale de 0-8 m³, et la gratuité de la consommation au niveau des bornes fontaines ;</p> <p>Prise en charge des factures d'électricité pour les couches sociales utilisant des branchements de 3 ampères monophasés ;</p>	
	Ménages	Réduction de 50% du prix des kits solaire SHS et des petits kits solaires dans le cadre du projet Solar Home System pour les ménages vulnérables ;	
	Prisonnier.e.s	de remise totale de peines de 1207 prisonniers jugés et condamnés au regard de la pandémie que vit le Burkina Faso	
		<p>Rabattement des factures d'électricité de 50% pour les couches sociales utilisant des branchements de 5 et 10 ampères monophasés ;</p> <p>Annulation des pénalités sur les factures de la SONABEL et de l'ONEA ;</p> <p>Réactivation des boutiques témoins de la SONAGESS ;</p> <p>Sécurisation des stocks de produits de grande consommation, en concertation avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et le contrôle économique renforcé des prix sur le territoire national."</p>	
Stimulation de l'économie		Mise en place d'un fonds de relance économique des entreprises en difficultés d'un montant de 100 milliards FCFA ;	
	Entreprises agricoles	Acquisition d'intrants agricoles et d'aliments pour bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale, d'un montant de 30 milliards FCFA ;	

INCLUDE

	Entreprise du secteur informel	Instauration d'un fonds de solidarité au profit des acteurs du secteur informel, en particulier pour les femmes, pour la relance des activités de commerce des légumes et fruits, d'un montant de 5 milliards FCFA valable pour la période d'avril à juin 2020 ;	
Recherche	Recherche	Financement de la recherche sur les maladies infectieuses et la production de médicaments pour un montant de 15 milliards FCFA ;	

Source: lefaso.net, dossier Covid-19

Annexe 4. Financements des réponses à la Covid 19

Tableau A4.1. Financement des mesures contre la COVID-19 (en milliers de francs CFA)

Domaine	Budget total	Annonce de contribution											Total	
		BE	OMS	Fonds Mondial	Banque Mondiale	PNUD	GAVI	CDC	Unicef	Ambassade de France	AFN ET /CDC	OOAS		BMGF
Coordination	1 145 330	100 000		33 000		58 000							40 000	231 000
Communication	683 307, 4	250 000			50 000		0		58 000					358 000
Surveillance	169 363, 7		15 495	58 711	20 000		0				5 800			100 006
Points d'entrée	3 014 322				157 500									157 500
EIR	46 946						0							0
Logistique	5 938 065, 9	150 000		1 202 800	2 129 797, 9		0		116 000	36 077,6		30 000		3 664 675, 5
PCI	343 867, 1			6 571				890						7 461
Prise en charge des cas	343 718, 5						0							0
Sécurité	2 356, 5						0							0
Laboratoire	265 331, 3			20 914, 8	204 000		39 352, 9	789						265 056,7
Recherche	2 375, 8													0
	11 954 984,2	500 000	15 495	1 321 996,8	2 561 297, 9	58 000	39 352,9	1 679	174 000	36 077, 6	5 800	30 000	40 000	4 783 699, 2
Déblocage effectif		500 000	15 495		349 984, 1			1 679			5 800		40 000	912 958, 1
Annonce ferme		0	0		2 211 313, 7	58 000	39 352,9		174 0000	36 077, 6				2 518 744, 2
Total														3 431 702, 4

Source: Excerpt from the revised Covid-19 pandemic preparedness and response plan for Burkina Faso; Ministry of Health, 2020

Tableau A4.2. Dons en nature pour le soutien aux mesures contre la COVID-19

Acteurs	Nature de l'intervention
Société minière Rivestone Karma	100 cartons de savons, 50 cartons de masques, 25 cartons de 45 cl de gel, 30 cartons d'eau de javel, 10 dispositifs de lavage des mains
jeunes du secteur 53 de Ouagadougou	300 cache-nez, 300 flacons de gel hydro alcoolique, 400 gants et des lave-mains
Société de confiserie et biscuiterie (COBIFA)	300 casques renforcés, un concentrateur d'oxygène, 75 kits de protection individuelle, 9.000 Charlottes et de bien d'autres matériels
Assemblée nationale	60 000 masques et 3 000 combinaisons
Parti politique Alliance pour la démocratie et la fédération/rassemblement démocratique africain (ADF/RDA)	1000 gants, 1000 cache-nez, 250 litres de gel hydro-alcoolique, 100 kits complets de lave-mains, l'eau de javel, 100 sceaux, le don a été reçu,
Fondation SEMAFO	des tonnes de riz, des bidons d'huiles, des gels hydro alcooliques, des lave-mains ; des masques et des tee-shirts
Parti politique Union pour le progrès et le changement (UPC)	gel hydro-alcooliques, d'eau de javel, de masques de protection (cache-nez), de savon liquide et de dispositifs de lavage de mains.
Conseil municipal et Délégation consulaire des Hauts-Bassins	200 tonnes de riz de la part de la Chambre consulaire des Hauts-Bassins ; 50 tonnes de riz, 100 lave-mains, du gel hydroalcoolique, du savon liquide, des masques de protection, des thermo-flash
Organisation Ouest-africaine de la Santé (OOAS)	24 000 comprimés de Chloroquine, de 80 000 gélules d'Azithromycine et de 400 équipements de protection individuelle (EPI)
Société minière Roxgold	équipement biomédicaux et de matériel de désinfection individuelle et collective
Fonds d'équipement des Nations unies (UNCDF)	30 tablettes, 2 postes téléviseurs, 10 ordinateurs portables, 4 onduleurs, 6 disques durs externes et 6 prises électriques pour la plateforme de supervision sur la propagation et la gestion du Covid-19.
Union provinciale des jeunes du parti, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP/Houet)	dix bouteilles d'oxygène médical
Organisation pour le secours humanitaire (OSEH)	un panier constitué de savons solides, de gel désinfectant et de cache-nez pour les familles et un dispositif pour le lavage des mains aux lieux publics.
Communauté islamique Ahmadiyya	campagne de sensibilisation des populations et don de solutions hydro-alcooliques, du savon liquide, des masques aux citoyens et usagers.de
Programme BRAVO de la communauté de Sant 'Egidio	225 kits complets de lave-mains, du savon, du gel hydro-alcoolique, des cache-nez, et des bidons d'eau de javel
Secteur structuré du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP)	gel hydroalcoolique, d'extincteurs, de cache-nez, de lave-mains et d'eau de javel
Eglise des Assemblées de Dieu	trois tonnes de riz, deux tonnes de maïs, 500 masques, cinq laves mains de 60 litres, dix bidons de cinq litres de solution hydro alcoolique et vingt cartons de savon.

INCLUDE

Société China Yunhong Holdings	médicaments et de matériel de protection médicale
Association libano-burkinabè Alsadeq	12 tonnes de riz, de 200 sacs de spaghetti et de 100 cartons de savon hygiénique
Association Bâtir Le Ganzourgou	100 laves mains, 100 cartons de boules de savon, 4 cartons de 24 gels hydro- alcoolique pharmaderme et 2 cartons de gants médicaux pour lutter contre la propagation du Covid-19. Un aspirateur pédiatrique, un pèse bébé, de kits de perfusions, de maternité et solutés (Glucosé ; Salé ; Ringerlactaté).
SAPHYTO (Société Africaine De Produits Phytosanitaires Et D'insecticides)	désinfection et remise de dix lave-mains, 400 litres d'eau de javel, dix équipements (combinaisons, gants, bottes, masques), dix cartons de savon et dix pulvérisateurs
Mégamonde	du riz et du sucrées gels hydro alcooliques, des gants et des masques
Coordination Des Forces Vives Du Sourou	cartons de savon, de dispositifs de lave-mains, de plusieurs milliers de gants de protection médicale, de gel hydro-alcoolique, des thermomètres, de bavettes
Coordination Des Forces Vives Du Sourou	dix tonnes de riz
Parti Nouveau Temps Pour La Démocratie (NTD)	30 kits de lave-mains, 30 cartons de savon et 200 mille cache-nez
Poé Naaba	une tonne de riz, une tonne de maïs, deux-cent litres de savon liquide parfumé, cinq cartons de savons en boules, et deux cartons de gel hydro alcoolique.
Ressortissants De La Commune De Yaba, Dans La Province Du Nayala	28 masques-écrans anti-postillons, de 96 flacons de solution et de gel hydroalcoolique, de neuf dispositifs de lave-mains, de gants, de 11 cartons de savon
Qatar Charity Et ADM	de gel hydroalcoolique, du savon, des masques, des thermomètres et des gants
Organisation Ouest-Africaine De La Santé (OOAS)	5000 kits de prélèvements
L'organisation Dupont Pour Le Développement Social (ODDS)	500 masques, 600 petits bidons de gel hydroalcoolique, 300 boules de savon, quinze kits de lave-mains
Commune De Ouagadougou	20 kilogrammes de riz
Brasserie du Burkina	Dix cartons de gel hydro alcoolique, trente cartons de savon CITEC, deux cent sacs de riz local, soit cinq tonnes et des dispositifs de lavage des mains au nombre de cinquante
Brasserie du Burkina	200 boîtes de masques antibactériens, 50 boîtes de bavettes, 15 thermomètres flash, 200 EPI pour personnel de santé et 50 dispositifs de lavage des mains.
Société minière Wahgnion Gold Operations (WGO)	Camp d'exploration composé de 40 chambres individuelles climatisées avec des douches et des toilettes individuelles ; un bureau central composé de deux salles de réunion, de magasin et de chambres pour le personnel soignant ; d'un groupe électrogène d'une capacité de 150 kVa qui sera entièrement maintenu par un prestataire de la mine et de six poly tanks de 10 000 litres chacun avec surpresseur.
Brasserie du Burkina	400 boîtes de masques chirurgicaux, 60 bottes, 500 paquets de Gans d'examen, 108 cartons de gel hydro alcoolique et 5 palettes d'eau lafi, soit 1440 bouteilles de 0,5 litre et 2496 bouteilles de 1,5 litre

INCLUDE

SYNATRAD	30 lave-mains à pédales, de 1080 bouteilles de gel hydro-alcoolique de 500 ml, de 5000 cache-nez et de 10 000 paires de gants à l'administration douanière.
Fondation islamique Ben-Mass-Houd	12 cartons de gel hydroalcoolique, 10 cartons de cache-nez et 10 cartons de papiers lotus
Mouvement Agir Ensemble pour le Burkina	Des gants, bavettes (cache-nez) et des gels hydroalcooliques
Cimenterie Ciments de l'Afrique (CIMAF)	gel hydro-alcoolique
Section provinciale du Houet de l'Union pour le progrès et le changement (UPC/Houet)	30 cartons de savon et de 1 000 masques sanitaires
Association Zood-Yinga, qui regroupe les Burkinabè de la région parisienne,	gel hydroalcoolique, des gants, de l'eau de javel et des outils de lavage des mains
Investisseurs sans frontières (ISAF) et TOVIO	21 000 masques
Conseil régional du Centre	2210 masques, 250 flacons de gel hydroalcoolique, 7 dispositifs de lave-main, 20 cartons de 40 boules de savon et 30 flacons d'un litre de savon liquide.
Membres de la Communauté Sant'Egidio de Ouagadougou	une cinquantaine de masques
Syndicats affiliés à l'Union internationale des travailleurs de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)	de gel hydro-alcoolique, de savon, de masques en tissu et de dispositifs de lavage de mains.
ONG Plan international Burkina Faso	24 lits et 24 matelas, des médicaments, 200 équipements de protection individuelle, 2 000 masques, 20 blouses, 80 thermomètres laser, 250 thermomètres électroniques, 20 tensiomètres électriques et 200 flacons de 500 ml de gel hydro-alcoolique.
Coopération suisse	45 thermomètres lasers, 21 000 cache-nez médicaux, 2 900 flacons de gel hydro-alcoolique, 290 boîtes de gants d'examen, 100 blouses de protection ainsi que 580 cartons de savon et 580 dispositifs de lave-main
Mine Essakane	vivres
Coris Méso Finance	20 tonnes de riz
Cadres MPP du Sud-Ouest	150 dispositifs de lave-mains, 5000 masques, 500 flacons de gel hydro-alcoolique, 50 cartons de savons, 50 cartons de gants à usage unique, 10 traitements d'hydroxy chloroquine/Azythromicine
L'Association des Burkinabè de New York	vivres composés de riz, d'huile, de couscous, de sucre et d'oignons, un lot de masques
Coopération allemande	15 équipements et de matériels biomédicaux dont notamment de masques de protection faciale, de thermomètres infrarouges, du gel hydroalcoolique, des gants, des équipements de protection individuelle, des matelas médicaux, des bancs, des dispositifs de lavage de mains, etc

INCLUDE

Union européenne (UE), le Groupement d'intérêt économique Commerce et artisanat pour le bien-être social (GIE CABES) et l'International trade center (ITC), à travers le projet « Mode éthique »	15 000 masques de protection conformes aux normes internationales
Ecole privée d'enseignement supérieure à distance, communément appelée « Ecole en direct » (EDE)	des masques/cache-nez et du gel hydroalcoolique
Le Catholic Relief Service	2 kits de lavage de mains, 380 flacons de solutions hydro-alcoolique, 450 paquets de gants et 18 thermo-flashes
Groupe allemand SysAid	4 000 masques médicaux à usage unique, 60 sacs de riz, 60 sacs de maïs, 40 sacs de macaroni, 20 sacs d'oignons, 25 cartons de savons, quinze cartons de sucre, 200 boîtes de lait, cinq sacs de sel et 30 sacs de couches pour bébé
Société CIMAF	20 lave-mains et de 120 cartons de savon
Conseil supérieur de la communication (CSC)	25 lave-mains, 50 savons liquides de 500 ml, 50 paquets de papiers-mouchoirs, 100 solutions hydroalcooliques de 250 ml, 40 gels hydroalcooliques de 300 ml, 30 paquets de 100 gants, 60 paquets de 50 cache-nez médicaux
Conseil national du patronat burkinabè	80 dispositifs de lavage des mains, de 80 cartons de 24 flacons de gel hydroalcoolique et de 80 cartons de 50 bavettes chirurgicales
UNICEF Burkina	15 concentrateurs d'oxygène, de 15 500 masques FFP2 et 280 thermomètres flash
SUPERNOVA Santé Navale	3500 masques de protection réutilisables
24e promotion des étudiants en 6e année en pharmacie de l'Université Joseph Ki Zerbo	150 bidons de 500 ml de savon liquide et 2 cartons de savon SN-Citec
Nestlé Burkina	400 sceaux, 400 serpillères, 400 sachets d'un kilogramme de lessive en poudre, 400 bidons d'un litre d'eau de javel et 40 cartons de savon
Anciens élèves du lycée provincial du Nayala	106 lave-mains, 58 cartons de savon, cinq cartons de gel hydroalcoolique et dix bidons de solution hydroalcoolique

Source: lefaso.net, dossier Covid-19

Tableau A4.3. Innovations émergent de la lutte contre la Covid 19 au Burkina Faso

Nature de l'innovation	Description de l'innovation	Secteur
Lave-main	un système de lavage des mains à pédale	Hygiène et santé
Logiciel	DMS, un logiciel de gestion des officines facilitant la traçabilité des données	Santé
Plateforme	Mondjossi », une plateforme de mise en relation d'usagers avec le corps médical	Santé
Application	ePresc (https://epresc.care/) est une application (web/mobile) dédiée à la gestion numérique de l'information médicale des patients sur la vie entière et sur toute la trajectoire des soins.	Santé
Télé enseignement	Télé-enseignement	Santé
Respirateur	Respirateur artificiel made in Burkina.	Santé
Application	unifiée héberge. Il s'agit des applications mobiles « DiagnoseMe	Santé

Source: lefaso.net, dossier Covid-19

Tableau A4.4. Financement des mesures contre la Covid 19 provenant d'acteurs non étatiques (en milliers de FCFA)

Source	Description de l'aide	Secteurs bénéficiaires
Mégamonde	10 000	CHU de Tengandogo pour la prise en charge des malades du COVID-19
UBA (United Bank For Africa)	88 000	Etat burkinabè (Financement du plan national de riposte)
LONAB	250 000	Ministère de la Santé
P-DG de Baiwa Trading, une société Burkinabè basée en Chine	6 000	Ministère de la Santé
TM Diffusion	30 000	Ministère de la Santé
Fondation SEMAFO	5 000	Santé/ Direction générale de la santé de la boucle du Mouhoun
Chambre des mines du Burkina	200 000	Etat burkinabè (Financement du plan national de riposte)
Société China Yunhong Holdings	200 000	Ministère de la santé
Ordre des notaires du Burkina Faso	3 000	Ministère de la Santé
SAPHYTO (Société africaine de produits phytosanitaires et d'insecticides)	2 000	Ministère de la santé
Société Diamond	10 000	Ministère de la santé
Cimenterie Ciments de l'Afrique (CIMAF)	20 000	Etat burkinabè (Financement du plan national de riposte)
Société Nationale d'Assurance et de Réassurance	25 000	Ministère de la santé
Saham Assurance	30 000	Ministère de la santé
Artiste américain Joseph Thomson	1 000	Ministère de la santé
Conseil national du patronat burkinabè	129 350	Ministère de la santé
Projet Energie et croissance économique durable dans la Boucle du Mouhoun (ECED-Mouhoun)	25 000	Ministère de la santé
Association jeunesse espoir de Tibga (AJET)	150	Ministère de la Santé
Conseil des opérateurs économiques burkinabè en Côte d'Ivoire (COEBCI)	5 051	Ministère de la santé
Brasserie du Burkina Faso (BRAKINA)	250 000	Direction régionale de la santé de la Boucle du Mouhoun
Amicale des anciens élèves du lycée Song-Taaba	100	Au service de l'action sociale pour le recensement des personnes vulnérables dans la commune
Société minière Roxgold Sanu	2 000	A la Représentation diplomatique et consulaire burkinabè en Côte d'Ivoire pour le Ministère de la santé burkinabè
Entreprise Argile santé	500	Etat : Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (MCIA)
Assemblée nationale	456 229,6	Ministère de la santé
Chambre des Mines du Burkina	15 000	Comité régional de riposte au Covid-19 Boucle du Mouhoun

Chambre des mines de Burkina	10 000	acteurs du ministère de la Santé
Plan International	29 700	CORUS (Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires)
Ressortissants du Passoré	2 000	Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) et ses démembrements
UEMOA	500 000	Laboratoires d'analyse et de dépistage du CORUS.
Endeavour Mining	350 000	330 familles vulnérables dans les cinq districts sanitaires de Ouagadougou : Baskuy, Bogodogo, Boulmiougou, Nongr-massom et Sig-nonghin
Total	2 655 080,6	

Source: lefaso.net, dossier Covid-19, Juillet-décembre 2020.

Tableau A4.5. Citoyenneté et gouvernance dans la lutte contre la Covid 19 au Burkina Faso : mesures étatiques (niveaux central et déconcentrés)

Intervention	Description	But
Mesure de distanciation Physique et sociale	Fermeture des établissements (scolaires, primaires, post primaires, secondaires, supérieurs, universitaires et professionnels) du 16 au 31 mars 2020, sur toute l'étendue du territoire national	Mesures barrières
	restriction dans les célébrations de mariages civils: 40 personnes- pas de cortège	Mesures barrières
	Interdiction de l'accès au Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo (CHU-YO) aux visiteurs	Mesures barrières
Mesure de distanciation Physique et sociale	Interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes/ les mesures de restrictions concernant les débits de boissons, les salles de cinéma, de jeux et de spectacles, les marchés et yaars, les restaurants, seront prises par les autorités compétentes ;	Mesures barrières
	Instauration d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00 du matin, sur toute l'étendue du territoire, pour compter du 21 mars 2020 à minuit.	Mesures barrières
	Fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, aux vols commerciaux, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, excepté pour les vols intérieurs et militaires et le fret	Mesures barrières
	Fermeture des frontières terrestres et ferroviaires, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, à l'exception du fret	Mesures barrières
	Suspension immédiate des opérations d'enrôlement biométrique ;	Mesures barrières
	Suspension immédiate des opérations spéciales de délivrance de cartes nationales d'identité burkinabè.	Mesures barrières
	Application des mesures d'hygiène dans tous les lieux publics et privés, doit être stricte.	Mesures barrières
	annonce la fermeture de 36 marchés et marchés itinérants à compter 26 mars 2020	Mesures barrières
Déclaration de l'état d'alerte sanitaire/ confinement des villes touchées	Mesures barrières	

	décision de remise totale de peines de 1207 prisonniers jugés et condamnés au regard de la pandémie que vit le Burkina Faso	Mesures barrières
Prise en charge et prévention	Réquision de l'hôpital de Tengandgo pour l'hospitalisation des malades souffrant de la Covid-19.	Mesures barrières
	annonce sur deux essais cliniques : un à base de Chloroquine, l'autre avec des médicaments issus des plantes.	Recherche
	mise en quarantaine de toutes villes touchées par le virus à partir du 27 mars 2020	Mesures barrières
	Message rassurant la prise de mesures d'accompagnement socio-économiques	Protection sociale
	confinement à partir du 1er avril 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre	Mesures barrières
	Désinfection du grand marché de Rood-Wooko	Mesures barrières
	rencontre de concertation avec les acteurs de l'économie informelle et des associations de commerçants des marchés et Yaars, en vue de proposer des voies et moyens d'ouvrir les infrastructures commerçantes	Economie
	Test du coronavirus avant de commencer le stage militaire des Enarques	Mesures barrières
	Un premier centre d'isolement inauguré pour les malades du Covid-19	Prise en charge sanitaire
	Ouverture du dépistage à la Covid-19 aux personnes volontaires	Mesures barrières
Soutien aux secteurs sociaux et économiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remise automatique des pénalités et amendes exigibles ; 2. Suspension des opérations de contrôle sur place à l'exception de cas avérés de fraudes ; 3. Exemption de la contribution des micro-entreprises du secteur informel ; 4. Exonération de la TVA sur la vente des produits utilisés dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 ; 5. Exonération des taxes et droits de douane sur les produits pharmaceutiques, les consommables médicaux et équipements entrant dans le cadre de la lutte contre le coronavirus ; 6. Report de la date limite de paiement de la taxe sur les véhicules à fin juin 2020 ; 7. Délivrance des attestations de situation fiscale aux entreprises non en règle de leurs obligations fiscales jusqu'au 30 juin 2020 8. Suspension de la Taxe patronale d'apprentissage (TPA) sur les salaires au profit des entreprises du secteur du transport des personnes et de l'Hôtellerie 9. Suspension des poursuites en matière de recouvrement des créances fiscales et de la perception du minimum forfaitaire pour les Établissements relevant du secteur du Transport des personnes, de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme ; 10. Réduction de 25% de la patente au profit des Entreprises du secteur du Transport des personnes, de l'Hôtellerie et du Tourisme. Les entreprises ayant déjà payé la patente pourront opter pour une compensation avec les autres impôts locaux ; 11. Application d'un taux réduit de TVA de 10% au secteur de l'Hôtellerie et de la Restauration ; 12. Suppression des charges et taxes imposables à l'organisation des activités culturelles ; 13. Annulation des pénalités de retard dans l'exécution des marchés publics au niveau de l'Etat central et des collectivités territoriales ; 	Soutien à l'économie

	<p>14. Remises d'impôts directs dans le cadre d'un examen individualisé des demandes et ce, pour les cas extrêmes.</p>	
	<p>1. Utilisation de la subvention de l'Etat à la presse privée au titre de l'année 2020 et des crédits disponibles au titre du Fonds d'appui à la presse privée pour accompagner le secteur ; 2. Réduction de 50% au titre de l'année 2020, du paiement de la redevance TNT pour les télévisions et des redevances ARCEP pour les organes de presse de radiodiffusion.</p>	<p>Soutien au secteur de la culture</p>
	<p>1. Mise en place d'un fonds de relance économique des entreprises en difficultés d'un montant de 100 milliards FCFA ; 2. L'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments pour bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale, d'un montant de 30 milliards FCFA ; 3. Instauration d'un fonds de solidarité au profit des acteurs du secteur informel, en particulier pour les femmes, pour la relance des activités de commerce des légumes et fruits, d'un montant de 5 milliards FCFA ; 4. Financement de la recherche sur les maladies infectieuses et la production de médicaments pour un montant de 15 milliards FCFA ; 5. Poursuite du règlement de la dette intérieure.</p>	<p>Relance de l'économie</p>
	<p>1. Prise en charge des factures d'eau de la tranche sociale, et la gratuité de la consommation au niveau des bornes fontaines ; 2. Prise en charge des factures d'électricité pour les couches sociales utilisant des branchements de 3 ampères monophasés ; 3. Rabattement des factures d'électricité de 50% pour les couches sociales utilisant des branchements de 5 et 10 ampères monophasés ; 4. Annulation des pénalités sur les factures de la SONABEL et de l'ONEA ; 5. Réduction de 50% du coût des kits solaires dans le cadre du projet Solar Home System pour les ménages vulnérables ; 6. Réactivation des boutiques témoins de la SONAGESS ; 7. Sécurisation des stocks de produits de grande consommation, en concertation avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et le contrôle économique renforcé des prix sur le territoire national.</p>	<p>Protection sociale</p>
	<p>1. Suspension des loyers; 2. Suspension des droits; 3. Prise en charge des factures d'eau et d'électricité ; 4. Prise en charge des frais de gardiennage ; 5. Don de vivres aux personnes vulnérables des marchés et Yaars fermés à travers leurs faïtières ; 6. Gratuité du stationnement pour les taxis.</p>	<p>Soutien aux acteurs de l'économie informel</p>
	<p>prise en charge des factures de la tranche sociale de consommation supérieure ou égale à 8 m3 et gratuité au niveau des bornes fontaines et annulation des pénalités liées aux factures</p>	

	Cession de salaire des membres du gouvernement : le président du Faso six (06) mois de son salaire, le Premier ministre (04) mois, les ministres d'Etat deux (02) et tous les autres ministres (01) mois de salaire.	Soutien social
	Adoption d'un plan de riposte pour la continuité éducative dans le contexte du Covid-19	Education
	transferts monétaires de 20 000 francs CFA par mois, pendant trois mois à 43000 personnes vulnérable désignées selon les critères des filets sociaux	Protection sociale
	Relancer l'économie nationale à travers le financement des entreprises : plan de relance de l'économie de 100 milliards de FCFA	Relance de l'économie
	examen d'un plan de riposte pour prendre en compte les questions économiques et sociales	
Recherche	Point des essais cliniques en cours dans la lutte contre la COVID-19	Recherche
Formation Information et sensibilisation	Communiqué rappelant le maintien du couvre-feu en vigueur de 19 heures à 5 heures sur l'ensemble du territoire national jusqu' à nouvel ordre	Mesures barrières
	Sensibilisation de proximité sur des risques de résurgences de nouveaux cas par les autorités sanitaires	Mesures barrières
	Session de formation des opérateurs du centre d'appel 3535 en communication	Mesures barrières
	formation des opérateurs téléphoniques du centre d'appel 3535 en communication efficace dans le cadre de la riposte au Covid-19	Mesures barrières
	Mensualisation du point de presse gouvernemental sur la Covid 19 (qui était hebdomadaire)	
	Rendre compte à la population de sa gestion de la Covid-19 par le Gouvernement	Mesures barrières
	une formation au profit des acteurs du système sanitaire à la communication des risques et à l'engagement communautaire	Mesures barrières
	Remobiliser la Nation entière pour intensifier la riposte face à la Covid-19 et apprendre à vivre avec	Mesures barrières
Législation	Décret réaménageant le couvre-feu de 21 heures à 4 heures à partir du lundi 20 avril	
	Décret maintenant certaines mesures restrictives telles que : la fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso aux vols commerciaux; fermetures des frontières terrestre et ferroviaires; l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes	Mesures barrières
	Autorisation de ratification de la loi portant création de l'Agence africaine des médicaments	
	Maintien de l'état d'alerte sanitaire	Mesures barrières
	Obligation du port des masques ou cache-nez à partir du 27 avril 2020	Mesures barrières
	réouvertures des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso aux vols commerciaux/ Obligation aux voyageurs de disposer d'un test négatif au covid-19, datant d'au plus de cinq jours	Continuité des activités internationales

Source: lefaso.net, dossier Covid-19

Tableau A4.6. Citoyenneté et gouvernance (autorités communautaires et religieuses)

Intervention	Description	But
Fermeture des lieux de cultes	Mesure de suspension de l'activité religieuse exigeant un rassemblement, prise en concertation avec les autorités religieuses musulmane, catholique et protestante	Barrière à la pandémie
Mise en œuvre des mesures barrières dans les lieux de cultes	Relais du gouvernement pour favoriser le respect des mesures barrières après l'ouverture des lieux de cultes	Barrière à la pandémie
Contribution financière et matériel à la lutte contre la COVID-19	Contribution citoyenne des communautés religieuses à la lutte contre la pandémie, dons en vivre et matériel de protection.	Mesure sociale

Source: lefaso.net, dossier Covid-19